DGCMEF
Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

La revue des marchés publics

www.dgcmef.gov.bf

N° 4530 - Jeudi 12 novembre 2026

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



La célérité dans la transparence

La revue des marchés publics

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

Conception graphique et mise en page
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOULMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 30

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

• *Marchés de fournitures et services courants* P. 39
• *Marchés de travaux* P. 43
• *Marchés de prestations intellectuelles* P. 48

Régions

• *Marchés de fournitures et services courants* P. 53
• *Marchés de travaux* P. -
• *Marchés de prestations intellectuelles* P. 57

Information importante

Nous informons les usagers que la Revue des marchés publics est désormais accessible en ligne sur la plateforme SECOP, à l'adresse suivante :

https://secop.finances.bf



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



M INISTERE DE LA GUERRE ET DE LA DEFENSE PATRIOTIQUE

RECTIFICATIF DE LA SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX (DPX) N°2026-1412/MGDP/SG/DMP/SMF-PC DU 11/08/2026 POUR L'ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DES STRUCTURES DU MGDP.

- Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026 – Publication : QMP N° 4470 du jeudi 20 août 2026 et QMP N° 4524 du mercredi 04 novembre 2026.

Date de dépouillement : lundi 31 août 2026.

LOT 1 : ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DE LA DCIM.

Soumissionnaires	Montant lu (en F CFA)	Montant corrigé (en F CFA)	Observations -Seuil minimum TTC : 11 817 075 FCFA. -Seuil de tolérance de 5% TTC : 11 226 221 FCFA.
ECOGS-GLOBAL	11 072 235 TTC	9 281 250 HTVA 10 951 875 TTC	Non conforme *Incohérence entre le montant en lettre et le montant en chiffre aux items 11, 12 et 23 soit une variation en baisse de 1,09 %. Offre anormalement basse et non retenue malgré l'application de la marge de tolérance de 5%.
JEHO NISSI SARL	12 941 798 TTC	11 027 625 HTVA 13 012 598 TTC	Conforme 2ième *Erreur de quantité à l'item 31 (50 proposé en lieu et place de 60 demandé) soit une variation en hausse de 0,55%.
K.A SERVICES	22 523 100 HTVA	22 523 100 HTVA 26 577 258 TTC	Non conforme *Offre hors enveloppe
BELEMWENDE SERVICES SARL	10 500 010 HTVA	10 508 010 HTVA 12 399 452 TTC	Conforme 1er *Erreur de quantité à l'item 26 (50 proposé en lieu et place de 54 demandé) soit une variation en hausse de 0,08%.
PLANETE SERVICE	20 135 520 TTC	17 769 000 HTVA 20 967 420 TTC	Non conforme *Erreur de calcul aux items 18 et 19 (127 500 au lieu 170 000 et 875 000 au lieu de 127 500) soit une variation en hausse de 4,13 %. *Offre hors enveloppe
RACHETE SERVICE SARL	10 076 315 TTC	8 539 250 HTVA 10 076 315 TTC	Non Conforme Offre anormalement basse et non retenue malgré l'application de la marge de tolérance de 5%.
KOUDBI MULTI-SERVICE	12 578 500 HTVA	12 576 500 HTVA 14 840 270 TTC	Conforme 3ième *Incohérence entre le montant arrêté et le montant réel du bordereau des prix des fournitures, soit une variation en baisse de 0,015 %.
E.T. B	24 662 590 TTC	20 904 000 HTVA 24 666 720 TTC	Non conforme *Incohérence entre le montant en lettre et le montant en chiffre à l'item 12 soit une variation en baisse de 0.02%. *Offre hors enveloppe
ATTRIBUTAIRE	***BELEMWENDE SERVICES SARL, IFU N° 00105516 W, pour un montant de dix millions cinq cent mille dix (10 500 010) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quinze (15) jours. Il a été procédé à une augmentation des quantités de l'item 3 (40 à 58) ; l'item 4 (70 à 95) ; l'item 5 (70 à 94) ; l'item 11 (9 à 12) ; l'item 12 (7 à 15) ; l'item 14 (30 à 40) ; l'item 15 (70 à 80) ; l'item 16 (70 à 80) ; l'item 17 (85 à 95) ; l'item 18 (85 à 95) ; l'item 24 (170 à 190) ; l'item 26 (54 à 80) ; l'item 27 (60 à 73) ; l'item 28 (85 à 95) et l'item 29 (5 à 15), soit une hausse de 15%. En conséquence, le montant d'attribution est désormais fixé à douze millions soixante-quatorze mille deux cent six (12 074 206) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quinze (15) jours.***		

LOT 2 : ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DE L'AMGN.			
Soumissionnaires	**Montant lu (en F CFA)**	**Montant corrigé (en F CFA)**	**Observations** **-Seuil minimum TTC : 12 620 642 FCFA.** **-Seuil de tolérance de 5% TTC : 11 989 610 FCFA.**
JEHO NISSI SARL	12 104 440 TTC	10 318 000 HTVA 12 175 240 TTC	Non conforme -Spécifications techniques non conforme : *Bombe aérosol désodorisant 300 ml proposée en lieu et place de celle de 360 ml demandé à l'item 3.
K.A SERVICES	17 402 000 HTVA	17 402 000 HTVA 20 534 360 TTC	Non conforme *Offre hors enveloppe
BELEMWENDE SERVICES SARL	10 925 000 HTVA	10 925 000 HTVA 12 891 500 TTC	Conforme 2ième
PLANETE SERVICE	14 620 200 TTC	13 145 000 HTVA 15 511 100 TTC	Non conforme -Spécifications techniques non conforme : *Bombe aérosol désodorisant 300 ml proposée en lieu et place de celle de 360 ml demandé à l'item 3
NOBILO SERVICE INTERNATIONAL SARL	11 000 000 HTVA	11 219 000 HTVA 13 238 420 TTC	Conforme 3ième *Incohérence entre le montant sur le bordereau des prix unitaires et le montant sur le bordereau des prix des fournitures aux items 12 et 15 soit une variation en hausse de 1,99 %.
RACHETE SERVICE SARL	10 863 080 TTC	9 206 000 HTVA 10 863 080 TTC	Non Conforme Offre anormalement basse et non retenue malgré l'application de la marge de tolérance de 5%.
KOUDBI MULTI-SERVICE	10 324 500 HTVA	10 324 500 HTVA 12 182 910 TTC	Conforme 1er
BEKI SERVICE SARL	11 600 000 HTVA	11 600 000 HTVA 13 688 000 TTC	Conforme 4ième
E.T. B	15 855 660 TTC	13 435 000 HTVA 15 853 300 TTC	Non retenue *Incohérence entre le montant en lettre et le montant en chiffre à l'item 10, soit une variation en baisse de 0,014 %. * AJE non fournie.
ATTRIBUTAIRE	***KOUDBI MULTI-SERVICE,*** ***IFU N° 00258378 F, pour un montant de dix millions trois cent vingt-quatre mille cinq cents (10 324 500) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de sept (07) jours.*** ***Il a été procédé à une augmentation des quantités de l'item 3 (21 à 34) ; 4 (100 à 130) ; l'item 5 (25 à 28) ; l'item 8 (30 à 40) ; l'item 9 (10 à 30) ; l'item 11 (60 à 75) ; l'item 15 (167 à 185) ; l'item 17 (20 à 35) ; l'item 19 (50 à 73) et l'item 23 (42 à 52) ; soit une hausse de 14,98%. En conséquence, le montant d'attribution est désormais fixé à onze millions huit cent soixante-douze mille cinq cents (11 872 500) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de sept (07) jours.***		
LOT 3 : ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DE L'ENSOA.			
Soumissionnaires	**Montant lu (en F CFA)**	**Montant corrigé (en F CFA)**	**Observations** **-Seuil minimum TTC : 13 114 670 FCFA.** **-Seuil de tolérance de 5% TTC : 12 458 936 FCFA.**
JEHO NISSI SARL	12 314 480 TTC	9 136 000 HTVA 10 780 480 TTC	Non conforme -Spécifications techniques non conforme : * Bombe aérosol désodorisant 300 ml proposée en lieu et place de celle de 360 ml demandé à l'item 3 ; * Tête de loup proposée en lieu et place de Tête de loup avec manche extensible demandé à l'item 15.
K.A SERVICES	29 005 000 HTVA	29 005 000 HTVA 34 225 900 TTC	Non conforme *Offre hors enveloppe
BELEMWENDE SERVICES SARL	11 000 000 HTVA	11 000 000 HTVA 12 980 000 TTC	Conforme 1er
PLANETE SERVICE	13 378 250 TTC	12 537 500 HTVA 14 794 250 TTC	Non conforme -Spécifications techniques non conforme : * Modification des spécifications techniques de l'A/C et balai avec manche en bois proposé en lieu et place de balai avec manche en plastique à l'item 1 ; * Bombe aérosol désodorisant 300 ml proposée en lieu et place de celle de 360 ml demandé à l'item 3.
NOBILO SERVICE INTERNATIONAL SARL	11 500 000 HTVA	11 500 000 HTVA 13 570 000 TTC	Conforme 2ième
RACHI SERVICE	14 333 610 TTC	13 087 500 HTVA 15 443 250 TTC	Non retenue *Incohérence entre le montant en lettre et le montant en chiffre à l'item 6, et Erreur de calcul à l'item 9 (1 000 000 au lieu 100 000) soit une variation en hausse de 7,74 %. *ASF, ASC, AJE, CNF, DRTSS, RCCM non fournies.
KOUBI MULTI-SERVICE	12 662 500 HTVA	12 692 500 HTVA 14 977 150 TTC	Conforme 4ième *Erreur de quantité à l'item 16 (100 proposé en lieu et place de 150 demandé), soit une variation en hausse de 0,24 %.
BEKI SERVICE SARL	12 414 250 HTVA	12 414 250 HTVA 14 648 815 TTC	Conforme 3ième
E.T. B	15 816 130 TTC	13 403 500 HTVA 15 816 130 TTC	Non retenue *AJE non fournie.

ATTRIBUTAIRE	***BELEMWENDE SERVICES SARL,*** ***IFU N° 00105516 W, pour un montant de onze millions (11 000 000) de Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quinze (15) jours.*** ***Il a été procédé à une augmentation des quantités de l'item 3 (100 à 125) ; 4 (120 à 150) ; l'item 8 (15 à 33) ; l'item 13 (220 à 250) ; l'item 14 (50 à 70) ; l'item 7 (30 à 39) ; et l'item 11 (150 à 175) ; soit une hausse de 14,99%. En conséquence, le montant d'attribution est désormais fixé à douze millions six cent quarante-neuf mille cinq cents (12 649 500) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quinze (15) jours.***

LOT 4 : ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DU GCP.

Soumissionnaires	Montant lu (en F CFA)	Montant corrigé (en F CFA)	Observations **-Seuil minimum TTC : 10 463 197 FCFA.** **-Seuil de tolérance de 5% TTC : 9 940 037 FCFA.**
JEHO NISSI SARL	9 868 163 TTC	8 362 850 HTVA 9 868 163 TTC	Non conforme -Spécifications techniques non conforme : * Absence de précision sur le contenant et son volume du détergent liquide proposé à l'item 12 ; * Tête de loup proposée en lieu et place de Tête de loup avec manche extensible demandé à l'item 34.
K.A SERVICES	19 633 300 HTVA	19 633 300 HTVA 23 167 294 TTC	Non conforme *Offre hors enveloppe
BELEMWENDE SERVICES SARL	9 000 000 HTVA	9 000 000 HTVA 10 620 000 TTC	Conforme 4ième
PLANETE SERVICE	10 509 670 TTC	9 956 500 HTVA 11 748 670 TTC	Conforme 1er *Erreur de quantité à l'item 3 (40 proposé en lieu et place de 32 demandé) *Erreur de calcul à l'item 4 (1 440 000 au lieu 1 120 000) et Erreur de sommation, soit une variation en hausse de 11,79 %.
IMALDOU MULTI SERVICE SARL	8 390 000 HTVA	8 390 000 HTVA 9 900 200 TTC	Non Conforme Offre anormalement basse et non retenue malgré l'application de la marge de tolérance de 5%.
NOBILO SERVICE INTERNATIONAL SARL	9 000 000 HTVA	9 000 000 HTVA 10 620 000 TTC	Conforme 4ième ex
KOUDBI MULTI-SERVICE	8 981 500 HTVA	10 861 500 HTVA 12 816 570 TTC	Conforme 2ième *Erreur de quantité à l'item 26 (00 proposé en lieu et place de 150 demandé) et 31 (24 proposé en lieu et place de 25 demandé), soit une variation en hausse de 20,93%.
BEKI SERVICE SARL	8 985 300 HTVA	8 985 300 HTVA 10 602 654 TTC	Conforme 3ième
E.T. B	11 726 660 TTC	10 687 000 HTVA 12 610 660 TTC	Non retenue *Incohérence entre le montant en lettre et le montant en chiffre aux items 29, 31 et 33, soit une variation en hausse de 7,54 %. * AJE non fournie
ATTRIBUTAIRE	***PLANETE SERVICE,*** ***IFU N° 00034782 P, pour un montant de dix millions cinq cent neuf mille six cent soixante-dix (10 509 670) Francs CFA TTC avec un délai de livraison de quinze (15) jours.*** ***Il a été procédé à une augmentation des quantités de l'item 3 (32 à 50) ; l'item 9 (8 à 12) ; l'item 12 (30 à 40) ; l'item 16 (25 à 33) ; l'item 17 (15 à 20) ; l'item 18 (25 à 35) ; l'item 21 (30 à 40) ; l'item 22 (25 à 30) ; l'item 23 (20 à 27) ; l'item 25 (30 à 50) ; l'item 27 (50 à 60) et l'item 28 (50 à 60) ; soit une hausse de 14,98%. En conséquence, le montant d'attribution est désormais fixé à douze millions quatre-vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt (12 084 380) Francs CFA TTC avec un délai de livraison de quinze (15) jours.***		

MINISTERE DE LA JUSTICE

Demande de prix à commandes N° 2026-030/MJ/SG/DMP du 26 octobre 2026 relative à l'acquisition complémentaire de fournitures de bureau au profit du Ministère de la Justice (MJ).
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026 ; Publication : Quotidien N°4518 du 26/10/2026
Date de dépouillement : 05/11/2026 ; Nombre de plis : quinze (15).
Lettre de convocation pour l'ouverture, l'analyse et la délibération : Lettre 2026-620-621/MJ/SG/DMP/SMF-PC du 02/11/2026.
Enveloppe prévisionnelle : 40 000 000 FCFA ; M = 39 289 614 FCFA ; 0,85M = 33 396 172 FCFA ; Seuil de tolérance : 31 726 363 FCFA

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations
01	LOYAL FURNITURE SARL	MIN : 20 135 250 HTVA MAX : 33 051 800 HTVA	-	Non conforme Marques non fournies conformément à la circulaire 2017-20/ARCOP/CR
02	KITECH/CO	MIN : 23 712 690 TTC MAX : 39 334 120 TTC	MIN : 23 712 690 TTC MAX : 39 334 120 TTC	Conforme 7ème
03	ADAM'S COMMERCE ET DISTRIBUTION	MIN : 20 747 940 TTC MAX : 35 067 712 TTC	MIN : 20 747 940 TTC MAX : 35 067 712 TTC	Conforme 4ème
04	SOCIETE Z NEERE SARL	MIN : 19 697 740 TTC MAX : 38 597 092 TTC	MIN : 19 697 740 TTC MAX : 38 597 092 TTC	Conforme 1er
05	CIE SARL	MIN : 18 895 500 HTVA MAX : 32 223 200 HTVA	MIN : 18 895 500 HTVA MAX : 32 223 200 HTVA	Conforme 6ème

			MIN : 22 296 690 TTC MAX : 38 023 376 TTC	
06	PLANETE SERVICES	MIN : 20 440 993 TTC MAX : 36 003 865 TTC	MIN : 20 440 993 TTC MAX : 36 003 865 TTC	Conforme 2ème
07	LYNN BUSINESS	MIN : 22 660 130 TTC MAX : 38 520 510 TTC	-	Non conforme Marques non fournies conformément à la circulaire 2017-20/ARCOP/CR
08	MFD SARL	MIN : 17 427 000 HTVA MAX : 32 941 600 HTVA	MIN : 18 927 000 HTVA MAX : 32 241 600 HTVA MIN : 22 333 860 TTC MAX : 38 045 088 TTC	Conforme 3ème Correction due à une erreur au niveau des quantités minimum de l'item 1 (1100 proposé au lieu de 1250 demandé dans le dossier), entrainant une variation à la hausse de 1 500 000 FCFA au montant minimum.
09	SOUGR NOOMA MULTI SERVICES	MIN : 17 634 250 HTVA MAX : 33 548 100 HTVA	-	Non conforme Clauses 14 et 16 de la lettre de soumission référencées en lieu et places des clauses 15 et 16
10	JEBNEJA SARL	MIN : 18 746 070 TTC MAX : 39 367 868 TTC	MIN : 22 291 970 TTC MAX : 39 946 068 TTC	Ecarté - Correction due à des erreurs de sommation à l'item 1, 17, et 21, entrainant une variation à la hausse de 3 697 000 FCFA TTC au montant minimum, et de 1 510 400 FCFA TTC au montant maximum ; - Devis modifié déséquilibré (item 3 : carton de 25 chemises à rabat cartonné facturé à 500 FCFA sous-évaluée, item 4 : carton de 25 chemise à sangle cartonnée facturé à 700 FCFA sous-évaluée; et item 17 : Parapheur facturé à 50 000 FCFA surévalué, item 20 : Perforeuse de papier à 2 trous facturé à 45 000 FCFA surévalué, et item 21 : Perforeuse de papier à 4 trous facturé à 225 000 FCFA surévalué.
11	GOLDMARK BUSINESS	MIN : 16 752 250 HTVA MAX : 27 496 700 HTVA	-	Non conforme Marques non fournies conformément à la circulaire 2017-20/ARCOP/CR
12	AGF SERVICES	MIN : 21 493 110 TTC MAX : 39 237 006 TTC	MIN : 21 493 110 TTC MAX : 39 237 006 TTC	Conforme 5ème
13	SOCADIM	MIN : 18 806 250 TTC MAX : 38 251 588 TTC	MIN : 22 523 250 TTC MAX : 39 761 988 TTC	Ecarté - Correction due à des erreurs de sommation à l'item 1, 17, et 21, entrainant une variation à la hausse de 3 717 000 FCFA TTC au montant minimum, et de 1 510 400 FCFA TTC au montant maximum ; - Devis modifié déséquilibré (item 3 : carton de 25 chemises à rabat cartonné facturé à 400 FCFA sous-évaluée, item 4 : carton de 25 chemise à sangle cartonnée facturé à 600 FCFA sous-évaluée; et item 17 : Parapheur facturé à 47 500 FCFA surévalué, item 20 : Perforeuse de papier à 2 trous facturé à 25 000 FCFA surévalué, et item 21 : Perforeuse de papier à 4 trous facturé à 195 000 FCFA surévalué.
14	TNO TRADING SARL	MIN : 20 333 500 HTVA MAX : 33 002 100 HTVA	-	Délai de validité et garantie de soumission référencés au point e de la lettre de soumission en lieu et places des clauses 15 et 16
15	ECIN SARL	MIN : 19 634 905 TTC MAX : 39 604 930 TTC	-	Non conforme Marques non fournies conformément à la circulaire 2017-20/ARCOP/CR
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		***SOCIETE Z NEERE SARL pour un montant minimum de dix-neuf millions six-cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent quarante (19 697 740) FCFA TTC et un montant maximum de trente-neuf millions neuf-cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (39 989 492) FCFA TTC avec un délai de livraison de quinze (15) jours par commande, après une augmentation des quantités aux items suivants :*** - ***Item 1 : Rame de papier : 2 050 au lieu de 2 000 ;*** - ***Item 2 : Enveloppes kaki A4 : 122 au lieu de 70 ; entrainant une variation à la hausse du montant initial de l'offre de 3,6%.***	

Demande de prix n°2026-027/MJ/SG/DMP du 23 octobre 2026 relative à l'acquisition complémentaire de mobiliers de bureau au profit du Ministère de la Justice - Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026 - Publication : Revue des marchés n°4516 du vendredi 23 octobre 2026
Date de dépouillement : 02/11/2026 ; Nombre de plis : cinquante-deux (52).
Lettre de convocation pour l'ouverture, l'analyse et la délibération : Lettres 26-597-598/MJ/SG/DMP/SMF-PC du 27/10/2026
E : 99 500 000 FCFA ; 0.85M : 75 930 488 FCFA ; seuil de tolérance : 72 133 963 FCFA.

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations
Lot unique : acquisition complémentaire de mobiliers de bureau au profit du Ministère de la Justice.				
01	Pengr Wend Business Center Sarl	71 814 800 FCFA TTC	-	Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé
02	LEADER ET SERVICE	61 025 000 FCFA HTVA	-	Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé

03	LIFA BUSINESS CENTER	72 619 560 FCFA TTC	-	Offre dans le seuil de tolérance : Conforme : 7ème
04	SKKS	69 555 100 FCFA TTC	69 525 600 TTC	-Erreur de sommation, entrainant une variation sur le montant de – 29 500 FCFA sur le montant TTC -Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé
05	SIKOR GROUP	62 197 760 FCFA HTVA	62 197 760 FCFA HTVA	Offre dans le seuil de tolérance : Conforme : 10ème
06	MAHME DISTRIBUTION Sarl	61 125 000 FCFA HTVA	-	Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé
07	A2FC Sarl	72 440 200 FCFA TTC	72 440 200 FCFA TTC	Offre dans le seuil de tolérance : Conforme : 3ème
08	Hodavia Distribution (HD) Sarl	78 175 000 FCFA TTC	78 175 000 FCFA TTC	Conforme : 19ème
09	OUFNIK INTERNATIONAL	61 400 000 FCFA HTVA	61 400 000 FCFA HTVA	Offre dans le seuil de tolérance : Conforme : 4ème
10	BOUNZEMWINDE Services (BS)	62 350 000 FCFA HTVA	-	Les spécifications techniques proposées des fauteuils agent, directeur, secrétaire (fauteuil dossier moyen), chaise visiteur directeur et agent ne sont pas de fabrication locale. Les prospectus des fauteuils directeur, agent, chaise visiteur directeur et agent ne sont pas de fabrication locale. Non conforme : Non classé
11	EKRAF Multi-Services	71 413 600 FCFA TTC	-	Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé
12	ADAM'S TELECOM MEIB Sarl	84 552 900 FCFA TTC	84 552 900 FCFA TTC	Conforme : 25ème
13	ETS KM DISTRIBUTION	HTVA: 59 000 000 FCFA TTC: 69 620 000 FCFA	-	Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé
14	ENTREPRISE MONE SERVICES (EMS)	71 508 000 FCFA TTC	-	Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé
15	SOGESID	HTVA:60 800 000 FCFA TTC: 71 744 000 FCFA	-	Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé
16	E.SO.K.E Sarl	73 686 280 FCFA TTC	73 686 280 FCFA TTC	Conforme : 13ème
17	UNISTAR MOBILIER ET DIVERS SARL	HTVA:64 927 966 FCFA TTC: 76 615 000 FCFA	64 927 966 FCFA HTVA 76 615 000 FCFA TTC	Offre dans le seuil de tolérance : Conforme : 19ème
18	Consortium Industrial et Equipment Sarl (CIE)	62 609 110 FCFA HTVA	62 609 110 FCFA HTVA	Offre dans le seuil de tolérance : Conforme : 14ème
19	ALPHAKAD Services Sarl	62 001 992 FCFA HTVA	62 001 992 FCFA HTVA	Offre dans le seuil de tolérance : Conforme : 9ème
20	BERAKAH NEWS Sarl	61 640 000 FCFA HTVA	61 640 000 FCFA HTVA	Offre dans le seuil de tolérance : Conforme : 8ème
21	OUMZA DISTRIBUTION Sarl	63 410 000 FCFA HTVA	-	Les prospectus des items 2 (bureau agent) et 8 (pupitre) non fournis Non conforme: Non classé
22	ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	HTVA: 84 322 034 FCFA TTC: 99 500 000 FCFA	84 322 034 FCFA HTVA 99 500 000 FCFA TTC	Conforme : 26ème
23	BEST SUPPLIERS	60 562 500 FCFA HTVA	-	Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé
24	SELECT HOUSE	63 000 000 FCFA HTVA	-	Les spécifications techniques demandées et proposées aux items 3 et 4 par le soumissionnaire sont différentes des spécifications techniques du DDPX à ces items. Non conforme : Non classé
25	ELT.PUB	84 688 600 FCFA TTC	-	Les spécifications techniques fournis par le soumissionnaire ne sont pas conformes à celles du DDPX. Non conforme : Non classé
26	Rayimsondé Lisa Service (RLS)	63 350 000 FCFA HTVA	67 100 000 FCFA HTVA	Correction due à une différence des prix unitaires en lettres et en chiffres dans le bordereau des prix unitaires. Cette correction entraine une variation de 3 750 000 FCFA soit +4.92% Conforme : 24ème
27	PEGASUS EQUIPEMENT & SERVICE	61 075 000 FCFA HTVA	-	Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé
28	Saksey Sarl	HTVA: 61 500 000 FCFA TTC: 72 570 000 FCFA	61 500 000 FCFA HTVA 72 570 000 FCFA TTC	Conforme : 6ème
29	ICÔNE DISTRIBUTION ET SERVICE	60 705 000 FCFA HTVA	-	Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé
30	Société de Livraison et de Commerce Général du Burkina Sarl (S.L.C.G.B)	67 920 800 FCFA TTC	-	La Société a référencé la clause 14 au lieu de la clause 15 d'une part et omis le point (l) dans la lettre de soumission d'autre part. Non conforme : Non classé
31	AP.MA	63 150 000 FCFA HTVA	63 150 000 FCFA HTVA	Offre dans le seuil de tolérance : Conforme : 16ème

32	JEHO Nissi Sarl	74 045 000 FCFA TTC	74 045 000 FCFA TTC	Offre dans le seuil de tolérance : Conforme : 15ème
33	S-BK Distribution Sarl	62 250 000 FCA HTVA	62 250 000 FCA HTVA	Offre dans le seuil de tolérance : Conforme : 12ème
34	ABM Expertises Africa	HTVA: 61 180 000 FCFA TTC: 72 192 400 FCFA	61 180 000 FCFA HTVA 72 192 400 FCFA TTC	Offre dans le seuil de tolérance : Conforme : 1er Confirmation des prix unitaires par lettre n°0008-11-2026/ABM en date du 09 novembre 2026.
35	ENTREPRISE ZERBO AWA ET FRERES (EZAF)	62 210 002 FCFA HTVA	62 210 002 FCFA HTVA	Offre dans le seuil de tolérance : Conforme : 11ème
36	CONSORTIUM BURKINA (CB)	HTVA: 61 000 000 FCFA TTC: 72 452 000 FCFA	-	Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé
37	ETS NIKIEMA &FRERES	HTVA: 61 400 000 FCFA TTC: 71 980 000 FCFA	61 400 000 FCFA HTVA 71 980 000 FCFA TTC	Offre dans le seuil de tolérance : Conforme : 4èex
38	SHAKA EQUIPEMENT CONSORTIUM	64 882 000 FCFA HTVA	64 882 000 FCFA HTVA	Conforme : 18ème
39	C.O.S Sarl	79 119 000 FCFA TTC	-	Les spécifications techniques proposées pour le fauteuil directeur ne sont pas de fabrication locale. Les prospectus proposés pour les fauteuils directeur, agent, secrétaire ne sont pas de fabrication locale Non conforme : Non classé
40	AMIR ET CHAINA SERVICES	60 590 000 FCA HTVA	-	Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé
41	GENERAL CONSTRUCTION IMMOBILIER & SERVICES	71 803 000 FCFA TTC	-	Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé
42	QUICK SERVICES INTERNATIONAL B2AH	78 647 000 FCFA TTC	78 647 000 FCFA TTC	Conforme : 23ème
43	IMPRIMERIE ET COMMERCE NORD FASO Sarl (ICNF)	63 562 500 FCFA HTVA	63 562 500 FCFA HTVA	Offre dans le seuil de tolérance : Conforme : 17ème
44	INOVA TRADING	HTVA: 60 981 650 FCFA TTC: 71 958 347 FCFA	-	Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé
45	URANUS TECHNOLOGY (UT)	HTVA: 61 268 000 FCFA TTC: 72 296 240 FCFA	61 268 000 FCFA HTVA 72 296 240 FCFA TTC	Offre dans le seuil de tolérance : Conforme : 2ème
46	COULHABIB SERVICE Sarl	66 268 000 FCFA HTVA	66 268 000 FCFA HTVA	Conforme : 21ème
47	YISOREGA MULTI-SERVICES	74 410 800 FCFA TTC	-	Choix non opéré sur l'angle d'inclinaison du dossier des chaises visiteur directeur et agent Non conforme : Non classé
48	ETI Sarl	62 500 000 FCFA HTVA	-	Les spécifications techniques demandées et proposées aux items 3 et 4 par le soumissionnaire sont différentes des spécifications techniques du DDPX à ces items. Non conforme: Non classé
49	LOUDA-TECH	61 070 000 FCFA HTVA	-	Choix non opéré à l'item 4 (dossier et assise) sur la couleur du revêtement du fauteuil. Non conforme: Non classé
50	ZENYAH DISTRIBUTIONS MUMTI SERVICES	60 828 000 FCFA HTVA	-	Choix non opéré à l'item 4 (dossier et assise) sur la couleur du revêtement du fauteuil. Non conforme: Non classé
51	DECLIQ TRADING Sarl	71 531 600 FCFA TTC	-	Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé
52	YANIS FOURNITURE Sarl	71 720 400 FCFA TTC	-	Offre en dessous du seuil de tolérance : Non classé
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		***Lot unique : ABM Expertises Africa pour un montant de soixante-dix millions trois cent trente mille (70 330 000) FCFA HTVA, après une augmentation des quantités des bureaux agents (item 2), des fauteuils secrétaires (item 5) et des chaises visiteurs directeurs (item 6) qui passent respectivement de soixante (60) unités à quatre-vingt unités (80) soit une augmentation de 20 unités, de dix (10) unités à trente (30) unités soit une augmentation de 20 unités et de soixante (60) unités à cent (100) unités soit une augmentation de 40 unités, entrainant une augmentation de 14.96% soit neuf millions cent cinquante mille (9 150 000) FCFA HTVA avec un délai de livraison de trente (30) jours.***		

AGENCE DE GESTION DU PEAGE

DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGEE N°2026-002/MEF/SG/DG-AGP/DFC POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ÉLABORATION DU MANUEL DE PROCÉDURES COMPTABLES, FINANCIÈRES, ADMINISTRATIVES ET LES FICHES DE POSTES DE TRAVAIL AU PROFIT DE L'AGP

Financement : Budget AGP, Exercice 2026
Date de publication de l'avis : N°4458 du 04/08/2026
Date de publication des résultats provisoires : N°4487 du 14/09/2026
Date d'ouverture des plis : 21/10/2026
Date de délibération : 06/11/2026
Nombre de plis reçus : 03
Note minimale requise : 75/100

Consultants	Expérience du Consultant (05 points)	Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposés aux termes de références *-Approche technique et méthodologique* ***/10 points*** *-Plan de travail /**7,5 points*** *-Organisation et personnel /**7,5 points*** **Total : 25 points**	Qualifications et compétences du personnel clé pour la mission : *Chef de mission* (20 points) *Assistant N°1* (15 points) *Assistant N°2 (*15 points) Assistant N°3 (10 points) **Total : 60 points**	Participation de ressortissants nationaux au personnel clé : **05 points**	Qualité de l'offre (05 points)	Note technique **100 points**	Montant lu (F CFA TTC)	Montant corrigé (F CFA TTC)	Appréciation
GROUPEMENT IPSO CONSEILS/SOGECA SARL	**05**	**22**	**45** Diplôme non conforme (MASTER SEG option Analyse et suivi évaluation des politiques agricoles et alimentaires (MASPAA**)** pour l'Assistant 1	**05**	**04**	**81/100**	**15 340 000**	**15 340 000**	**2ème**
WHAT YOU NEED	**05**	**23**	**60**	**05**	**05**	**98/100**	**13 404 800**	**13 404 800**	**1er**
GROUPEMENT CABINET PERFORMANCE AFRIQUE SARL ET INSTITUT MALIEN POUR L'EXPERTISE AFRICAINE	**05**	**17** Le délai d'exécution du soumissionnaire n'est pas conforme avec les Tdrs 60 au lieu de 90 jours	**30** *Aucune expérience justifiée dans l'élaboration des manuels de procédure et des fiches de poste pour le Chef de mission* CV non signé et non actualisé (17/06/2024) pour l'Assistant 1 Aucune référence similaire pour l'Assistant 2 et 3	**05**	**03**	**60/100**	**-**	**-**	**Note technique insuffisante**
Retenu pour la négociation	**« WHAT YOU NEED »** pour un montant corrigé de **onze millions trois cent soixante mille (11 360 000) de francs CFA HTVA,** soit **treize millions quatre cent quatre mille huit cent (13 404 800) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours.**								

MINISTERE DE LA SANTE

SYNTHESE DES RESULTATS DES TRAVAUX DE LA CAM RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2026-0023/MS/SG/DMP DU 26/06/2026 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS POUR LES AGENTS DE SANTE A BASE COMMUNAUTAIRE (ASBC)

Publication : Quotidien N°4446 du 17 juillet 2026

Nombre de plis reçu : 11

Date d'ouverture des plis : 17 août 2026

Date de délibération : 24 septembre 2026

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés pour la délibération (CAM) :
Lettre n°2026-2684/MS/SG/DMP du 18/09/2026

Financement : FONDS MONDIAL SRPS, activité 165

ANO DU BAILLEUR : Avis de non objection (ANO) du bailleur en date du 03/112026

Nombre de plis reçus du lot : 11	
Nombre d'offres conformes : 04	0,6E= 98 588 885
Coefficient affecté à l'enveloppe financière : 60 %	0,4P= 50 486 417
Coefficient affecté à la moyenne des offre conformes : 40%	Moyenne pondérée (0,6E+0,4P) = M = 149 075 302
Enveloppe prévisionnelle E= 164 314 808	Borne inférieure (**BI**) (0,85M) = 126 714 007
Moyenne des offres conformes P = 126 216 043	Seuil de tolérance de 5% en dessous de la borne inférieure = 0.85M - {5% (0,85M)} = **120 378 306**

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Conformité au seuil de tolérance	Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
SADEC SARL	-	162 597 510	-	-	-	**Non Conforme : item 5 (gilet d'identification) :** logo UNICEF proposé mais non demandé en plus du logo du Ministère de la Santé **;** **item 9 (lampe solaire)** : panneau solaire non incorporé.	Non classé

Groupement **KANDOR GROUP**/SOFIBAT	125 511 500	-		-	-	**Non Conforme** : item 5 (gilet d'identification) : le logo sur la poche en haut n'est pas celui du Ministère de la Santé	Non classé
DEC COM BURKINA	-	127 933 500	-	-	-	**Non Conforme : item 5 (gilet d'identification) :** logo UNICEF proposé mais non demandé **;** **Item 6 (Grande cuillère) :** l'image fournie ne représente pas une cuillère **item 9 (lampe solaire)** : panneau solaire non incorporé	Non classé
Groupement **IMPERIUM GROUP INTERNATIONAL**/NOVIS INTERNATIONAL	124 560 000	146 980 800	-	-	Offre anormalement basse mais acceptée dans le seuil de tolérance	**Conforme**	**3ème**
SLCGB SARL	149 861 250	-	-	-	-	**Non Conforme : item 5 (gilet d'identification) :** absence du logo du Ministère de la Santé, de l'inscription Agent de santé à base communautaire (ASBC) sur le dos et de la mention ASBC sur le devant du gilet	Non classé
Groupement **SHINY SERVICES**/ERS	-	144 531 120	-	-	-	**Non conforme :** Absence de prospectus ou photo pour les **items 4, 5, 9** et absence de prospectus ou photo, de liens et fiches techniques pour les **items 10 (minuteur) et 12 (Thermomètre médical électronique)**	Non classé
Groupement **INOVATECH GLOBAL SERVICE**/AFRIQUE CONSTRUCTION DURABLE	122 484 000	144 531 120	121 186 500	143 000 070	Offre anormalement basse mais acceptée dans le seuil de tolérance	Ecart dû à une erreur de multiplication à l'item 12 **Conforme**	**1er**
INTER TROPICAL TRADING SARL	122 743 500	-	126 117 000	-	Offre anormalement basse mais acceptée dans le seuil de tolérance	Ecart dû à des erreurs de multiplication aux items 2,3, 6 et 7 **Conforme**	**2ème**
SYNOVIE SARL	145 428 040	163 480 027	-	-	-	**Non Conforme : item 9 (lampe solaire)** : panneau solaire non incorporé	Non classé
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	133 000 670	-	-	-	**Conforme**	**Conforme**	4ème
Groupement **ELTINHO TELECOMMUNICATION BUSINESS**/JEHO NISSI SARL	-	179 234 920	-	-	-	**Non Conforme : item 5** (Gilet d'identification) : deux (02) poches devant au lieu d'une seule poche ; pas de logo du Ministère et de la mention ASBC sur le dos et sur le devant	Non classé
Attributaire	***Groupement d'entreprises INOVATECH GLOBAL SERVICE/AFRIQUE CONSTRUCTION DURABLE, pour un montant de cent vingt et un millions cent quatre-vingt-six mille cinq cents (121 186 500) francs CFA HTVA, soit un montant TTC de cent quarante-deux millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent vingt (142 299 420) francs CFA. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.*** ***Etant donné que le montant corrigé du groupement est inférieur à celui mentionné dans la lettre de soumission, le marché leur a été attribué sur la base du montant corrigé contenu dans le rapport d'évaluation des offres, et ce, conformément à l'alinéa 3 de l'article 112 du décret n°2024_1748_/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.***						

EDITIONS SIDWAYA

DEMANDE DE PRIX N°20-2026/ES/DG/SG/PRCP DU 30 SEPTEMBRE 2026 POUR LES DIVERS TRAVAUX DE REFECTION DE BATIMENTS AU PROFIT DES EDITIONS SIDWAYA - Date du dépouillement : 02 novembre 2026 - Nombre de soumissionnaires : 04
Financement : Budget des Editions Sidwaya Gestion 2026 - Référence de la publication de l'avis : Quotidien n°4516 du 23/10/2026
Lot unique : divers travaux de réfection de bâtiments.

Soumissionnaires	**Montants lus (F CFA)**		**Montants corrigés (F CFA)**		**Observations**
	HT	**TTC**	**HT**	**TTC**	
Lot unique : divers travaux de réfection de bâtiments.					
STEB	49 817 270	58 784 379	49 817 270	58 784 379	Conforme

GROUPEMENT BRIGADE DES NATIONS/SYN CONSTRUCTION	60 465 391	71 349 161	60 465 391	71 349 161	Non conforme Absence d'accord de groupement
SAPIENTIAM DEI SARL	47 144 405	55 630 398	47 144 405	55 630 398	Non conforme (Offre anormalement basse)
BATISSEUR DE CONFIANCE INTERNATIONAL SARL	50 294 850	59 347 923	50 294 850	59 347 923	Conforme
ATTRIBUTAIRE	***STEB montant de quarante-neuf millions huit cent dix-sept mille deux cent soixante-dix (49 817 270) FCFA HT et cinquante-huit millions sept cent quatre-vingt-quatre mille trois cent soixante-dix-neuf (58 784 379) F CFA TTC ;*** ***Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.***				

FONDS D'ASSISTANCE SOCIALE ET DE SOLIDARITE NATIONALE

RECTIFICATIF PORTANT SUR LES OBSERVATIONS DU SOMISIONNAIRES DCS SARL PARU DANS LE QUOTIDIEN N° 4526 du vendredi 06/11/2026 à la page n° 09

FICHE DE SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-003/MFS/SG/FASSN/DG du 09 octobre 2026
Objet : Travaux de réhabilitation de centres d'accueil de personnes vulnérables et en détresse pour le compte du FASSN
Financement : Budget du FASSN, exercice 2026 - Date d'ouverture et d'examen des plis : 23 octobre 2026
Nombre de plis reçus : dix (10)0 - Date de délibération : 02 novembre 2026
ERATUM N° 2026-001/MFS/SG/FASSN/DG/PRCP du 11/11/2026

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Délai d'exécution	Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
LOT 1								
1	SALIM 2K GROUP	35 728 085	42.159.140	35 728 085	42 159 140	60 jours	CONFORME	1er
2	E-S-BTP	35 882 670	42 341 551	35 882 655	42 341 533	60 jours	CONFORME	2e
3	PRIME PARTNERS	36 055 143	42 545 069	36 055 243	42 545 186	60 jours	CONFORME	4e
4	CSW	38 559 945	45 500 735	38 559 945	45 500 735	60 jours		3e
5	DCS SARL	-	-	-	-	60 jours	Au lieu de : Non conforme : factures d'acquisition du matériel non probantes : incohérence sur les numéros de factures délivrées par le même fournisseur. Une vérification sur la plateforme de la DGI indique que le numéro IFU de ce dernier se trouve désactivé. LIRE : NON CONFORME : factures d'acquisition du matériel (bétonnière et compacteur) non probantes, car non conformes à la norme de facturation adoptée par l'Etat du Burkina Faso (absence de sticker sur la facture ou du numéro du sticker sur la copie de la facture, absence du numéro IFU du client « DCS » sur la facture, absence d'identification du matériel acquis par leurs références caractéristiques sur la facture, des références de factures ne s'inscrivant pas dans une série chronologique (facture n° 075/2025/INOV du 17/09/2025 pour le lot 1 et facture n° 061/2025/INOV du 07/10/2025 pour le lot 3) alors qu'elles sont émises par le même fournisseur; dont le numéro IFU est désactivé de la plateforme e-syntax) ;	Non classé
6	STEB	40 231 705	47 473 412	40 231 705	47 473 412	60 jours	CONFORME	5e
Attributaire : SALIM 2K GROUP, pour un montant de quarante-deux millions cent cinquante-neuf mille cent quarante (42 159 140) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de 60jours.								
LOT 2								
1	STEB	14 979 788	17 676 150	14 979 788	17 676 150	60 jours	CONFORME	1er
2	PRIME PARTNERS	15 545 705	18 343 932	15 545 705	18 343 932	60 jours	CONFORME	2e
3	GPF	-	-	-	-	60 jours	NON CONFORME : garantie de soumission non fournie	Non classé
Attributaire : STEB, pour un montant de dix-sept millions six cent soixante-seize mille cent cinquante (17.676.150) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de 60jours.								
LOT 3								
1	PRIME PARTNERS	44 335 105	52 315 424	44 335 105	52 315 424	60 jours	CONFORME	2e
2	GPF	51 441 305	60 700 740	51 441 305	60 700 740	60 jours	CONFORME	3e
3	DCS SARL	41 809 485	49 335 192	-	-	60 jours	AU LIEU DE :	Non classé

							NON CONFORME : (offre non exhaustive : absence de toute la rubrique « réhabilitation des 3 blocs de latrines » du devis estimatif et quantitatif) LIRE : NON CONFORME : factures d'acquisition du matériel (bétonnière et compacteur) non probantes, car non conformes à la norme de facturation adoptée par l'Etat du Burkina Faso (absence de sticker sur la facture ou du numéro du sticker sur la copie de la facture, absence du numéro IFU du client « DCS » sur la facture, absence d'identification du matériel acquis par leurs références caractéristiques sur la facture, des références de factures ne s'inscrivant pas dans une série chronologique (facture n° 075/2025/INOV du 17/09/2025 pour le lot 1 et facture n° 061/2025/INOV du 07/10/2025 pour le lot 3) alors qu'elles sont émises par le même fournisseur; dont le numéro IFU est désactivé de la plateforme e-syntax) ; offre non exhaustive : absence de toute la rubrique « réhabilitation des 3 blocs de latrines » du devis estimatif et quantitatif.	
4	EGLOC SARL	41 875 545	49 413 143	41 886 045	49 425 533	60 jours	CONFORME	1er
Attributaire : EGLOC SARL, pour un montant de quarante un millions huit cent soixante-quinze mille cinq cent quarante-cinq (41.875.545) FCFA HTVA, avec un délai d'exécution de 60jours.								

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUE

PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA REDD+

Demande de Cotation : N°2026-009/MAERAH/SG/PGPC/REDD+/SPM

Objet : Travaux de réalisation de forages à exhaure solaire dans les bosquets à PFNL des régions du Tannounyan, Guiriko et Nakambé dans le cadre du PGPC/REDD+

Référence STEP : BF-PIF-572531-CW-RFQ

Référence de la publication : Revue des marchés publics N° 4494 du Mercredi 23 septembre 2026

Date d'ouverture et examen des plis reçus : 01/10/2026 - Nombre de plis reçus : 15 - Nombre de lot : 02

Financement : Banque Mondiale/Accord de Don IDA 9660-BF

Soumissionnaires	**Montant lu en Francs CFA**		**Montant corrigé en Francs CFA**		**Observations**
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**	
Lot 1 : Travaux de réalisation de quatre (04) forages à exhaure solaire dans les bosquets à PFNL des communes de Moussodougou, de Toussiana et Boni dans les régions du Tannounyan et du Guiriko					
TALENT SERVICES	62 441 448	73 680 909	62 441 448	73 680 909	Non conforme *-Diplôme des deux Géophysiciens non conformes (DTS fournis en lieu et place de la Licence)* *-Expérience générale du responsable HSSE (4 ans) inférieur au minimum requis*
SDI	63 893 408	75 394 221	63 893 408	75 394 221	Conforme
YNAKA EQUIPEMENT SARL	37 882 048	44 700 817	37 882 048	44 700 817	Conforme
ESI		47 828 964	40 533 020	47 828 964	Conforme
ASSET SARL	43 437 175		43 437 175	51 255 866	Conforme
ACOD SARL	43 897 780	51 799 380	43 897 780	51 799 380	Conforme
FDJIRE		40 623 388	34 426 600	40 623 388	Conforme
GECER	77 575 056		77 575 056		Conforme
IPS	44 916 960	53 002 013	44 916 960	53 002 013	Non conforme *-Diplôme du Directeur des travaux douteux pour incohérence des dates de naissance et d'obtention du Diplôme.*
SOFOTRA	89 363 968		89 363 968		Conforme
SOHY BTP	54 206 840		54 206 840		Conforme
BCL SARL	59 354 144	70 037 890	59 354 144	70 037 890	Conforme
GROUPEMENT EZONIF SARL / IMEA-BTP SARL	42 342 680	49 964 362	42 342 680	49 964 362	Conforme
Attributaire : FDJIRE pour un montant de trente-quatre millions quatre cent vingt-six mille six cents (34 426 600) FCFA HTVA soit quarante millions six cent vingt-trois trois cent quatre-vingt-huit (40 623 388) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois					
Lot 2 : Travaux de réalisation de sept (07) forages à exhaure solaire dans les bosquets à PFNL des communes de Dialgaye, Garango, Boussouma et Yargo dans la région du Nakambé					
TALENT SERVICES	109 272 534	128 941 590	109 272 534	128 941 590	Non conforme *-Diplôme d'un Géophysicien non conforme (DTS fourni en lieu et place de la Licence) ;*

					-Nombre des ateliers de forage (3), compresseurs (2), et servising(2) inférieur au minimum requis
EGNV/BTP SARL		82 407 625	69 836 970	82 407 625	Non conforme *-Agrément technique non conforme (TD fourni).* *-Défaut de cartes grises prouvant les ateliers de forage.*
MERVEILLE AFRIK CONSTRUCTION SARL	75 078 944		75 078 944	88 593 154	Non conforme *-Agrément technique non fourni*
ACOD SARL	76 821 115	90 648 916	76 821 115	90 648 916	Conforme
FDJIRE		71 090 929	60 246 550	71 090 929	Conforme *-Déjà attributaire au lot 1*
GECER	134 372 462		134 372 462	158 559 505	Conforme
IPS	77 904 680	91 927 522	77 904 680	91 927 522	Non conforme *-Diplôme du Directeur des travaux douteux pour incohérence des dates de naissance et d'obtention du Diplôme.*
GROUPEMENT EZONIF SARL / IMEA-BTP SARL	74 099 690	87 437 634	74 099 690	87 437 634	Conforme
Attributaire : GROUPEMENT EZONIF SARL / IMEA-BTP SARL pour un montant de soixante-quatorze millions quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-dix (74 099 690) FCFA HTVA soit quatre-vingt-sept millions quatre cent trente-sept mille six cent trente-sept (87 437 634) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois					

Demande de Cotation : N°2026-008/MAERAH/SG/PGPC/REDD+/SPM
Objet : Travaux de réalisation de clôture grillagée de bosquet à PFNL dans les régions du Tannounyan, Guiriko et Nakambé dans le cadre du PGPC/REDD+
Référence STEP : BF-PIF-572518-CW-RFQ
Référence de la publication : Revue des marchés publics N° 4494 du Mercredi 23 septembre 2026
Date d'ouverture et examen des plis reçus : 01/10/2026 - Nombre de plis reçus : 5 - Nombre de lot : 03
Financement : Banque Mondiale/Accord de Don IDA 9660-BF

Soumissionnaires	**Montant lu en Francs CFA**		**Montant corrigé en Francs CFA**		**Observations**
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**	
Lot 1 : Travaux de réalisation de quatre (04) clôtures grillagées de bosquet à PFNL dans les communes de Moussodougou, de Toussiana et Boni dans les régions du Tannounyan et du Guiriko ;					
FLANCOH	23 973 924		23 973 924	28 289 230	Conforme
AFRICOS SARL		49 416 886	41 879 700	49 418 046	Non conforme *-Diplôme d'un chef de chantier non conforme (BEP fourni en lieu et place de la DTS) ;* *-Correction du montant HTVA ayant entrainée une variation de 0,002% suite à une erreur sur la quantité à l'item 2.2.3*
EZONIF SARL	46 403 400	54 756 012	46 403 400	54 756 012	Conforme
Attributaire : FLANCOH pour un montant de vingt-trois millions neuf cent soixante-treize mille neuf cent vingt-quatre (23 973 924) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de deux (02) mois					
Lot 2 : Travaux de réalisation de trois (03) clôtures grillagées de bosquet à PFNL dans les communes de Dialgaye et Garango dans la région du Nakambé ;					
MERVEILLE AFRIK CONSTRUCTION Sarl	46 585 100		46 585 100	54 970 418	Non conforme *-Agrément technique non fourni*
EZONIF SARL	42 254 250	49 860 015	42 254 250	49 860 015	Conforme
Attributaire : EZONIF SARL pour un montant de quarante-deux millions deux cent cinquante-quatre mille deux cent cinquante (42 254 250) FCFA HTVA soit quarante-neuf millions huit cent soixante mille quinze (49 860 015) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois.					
Lot 3 : Travaux de réalisation de quatre (04) clôtures grillagées de bosquet à PFNL dans les communes de Boussouma et Yargo dans la région du Nakambé ;					
EGNV BTP Sarl		96 248 871	81 598 970	96 286 785	Conforme -Correction du montant HTVA ayant entrainée une variation de 0,04% suite à une erreur de sommation au Sous total 1.2
MERVEILLE AFRIK CONSTRUCTION Sarl	44 373 200		44 373 200	52 360 376	Non conforme *-Agrément technique non fourni*
EZONIF SARL	40 303 350	47 557 953	40 303 350	47 557 953	Conforme
Attributaire : EZONIF SARL pour un montant de quarante millions trois cent trois mille trois cent cinquante (40 303 350) FCFA HTVA soit quarante-sept millions cinq cent cinquante-sept mille neuf cent cinquante-trois (47 557 953) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois					

AGENCE FASO VÊENEM

Demande de prix n°007-2026/ABER/DG/SG/DMP pour l'acquisition de produits d'entretien (lot 1), de fournitures de bureau (lot 2) et de consommables informatiques (lot 3) - Publication : Quotidien n°4351 du vendredi 06 mars 2026 – Date de dépouillement : Lundi 16 mars 2026 – Nombre de soumissionnaires : 24 - Financement : Budget ABER, Gestion 2026

Lot 1 : Acquisition de produits d'entretien

Soumissionnaires	**Prix de l'offre lu publiquement en F CFA**		**Prix de l'offre corrigé en F CFA**		**Observations**
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
RABIA MULTIPLEX PRO	Min : 1 050 000 Max : 1 694 500	-	Min : 1 050 000 Max : 1 694 500	Min : 1 239 000 Max : 1 999 510	Conforme
PROP NET SERVICES	Min : 1 353 500 Max : 2 082 250	-	Min : 1 353 500 Max : 2 082 250	Min : 1 597 130 Max : 2 457 055	Conforme

UNIVERSAL INNOVATION	Min : 833 000 Max : 1 722 500	-	-	-	Le soumissionnaire a fourni une garantie de soumission émise par la Coopérative d'Épargne et de Crédit de Koudougou, qui ne comportent aucune signature. Non conforme
OUMZA DISTRIBUTION Sarl	Min : 659 000 Max : 1 690 500	-	Min : 769 000 Max : 1 690 500	Min : 907 420 Max : 1 994 790	Erreur de report concernant les quantités : pour l'item 11, erreur de report de la quantité minimale (lire 5 au lieu de 3) ; pour l'item 12, l'erreur de report concerne la quantité minimale (lire 10 au lieu de 6). Le soumissionnaire n'a donné aucune suite à la demande d'ajustement de son devis estimatif afin de le mettre en conformité avec sa lettre de soumission, ni à la demande de confirmation des prix unitaires indiqués dans ledit devis estimatif. L'absence de confirmation de son offre a conduit à son rejet. Non conforme
N.B SERVICES BTP	Min : 1 148 000 Max : 2 035 200	-	Min : 1 148 000 Max : 2 035 200	Min : 1 354 640 Max : 2 401 536	Conforme
MINERYA SERVICES	-	Min : 1 243 720 Max : 1 898 030	Min : 1 054 000 Max : 1 608 500	Min : 1 243 720 Max : 1 898 030	Conforme
ICNF Sarl	Min : 751 100 Max : 1 716 500	-	-	-	Une discordance est constatée entre le montant minimum en lettres (751 100 F CFA H-TVA) et le montant minimum en chiffres (951 500 F CFA H-TVA) de la lettre de soumission. Conformément aux règles applicables, en cas de différence entre les deux, le montant exprimé en lettres prévaut sur celui indiqué en chiffres. Par ailleurs, le montant minimum mentionné dans la lettre de soumission (751 100 F CFA H-TVA) diffère également de celui figurant dans le devis estimatif (951 500 F CFA H-TVA). Ainsi, conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03 septembre 2020, l'offre du soumissionnaire a été rejetée. Non conforme
MAZAL GROUP Sarl	Min : 1 067 000 Max : 1 672 800	-	Min : 1 067 000 Max : 1 672 800	Min : 1 259 060 Max : 1 973 904	Conforme
Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau					
UNIVERSAL INNOVATION	Min : 4 432 700 Max : 7 416 900	-	-	-	Le soumissionnaire a fourni une garantie de soumission émise par la Coopérative d'Épargne et de Crédit de Koudougou, qui ne comportent aucune signature. Non conforme
N.B SERVICES BTP	Min : 5 602 200 Max : 8 014 475	-	Min : 5 602 200 Max : 8 014 475	Min : 6 610 596 Max : 9 457 081	Conforme
MINERYA SERVICES	-	Min : 5 087 570 Max : 7 208 030	Min : 4 311 500 Max : 6 108 500	Min : 5 087 570 Max : 7 208 030	Offre anormalement basse. Non conforme
PROMAT Sarl	-	Min : 5 194 360 Max : 9 512 452	Min : 4 402 000 Max : 8 061 400	Min : 5 194 360 Max : 9 512 452	L'offre du soumissionnaire a été rejetée pour avoir proposé une offre financière de 9 512 452 francs CFA TTC, supérieur au montant prévisionnel fixé à 9 500 000 francs CFA TTC. Non conforme
Lot 3 : Acquisition de consommables informatiques					
BMBC Sarl	Min : 5 411 500 Max : 9 916 000	-	Min : 5 411 500 Max : 9 916 000	Min : 6 385 570 Max : 11 700 880	Conforme
BMD Sarl	Min : 4 990 000 Max : 9 647 000	-	Min : 4 990 000 Max : 9 647 000	Min : 5 888 200 Max : 11 383 460	Conforme
LA.SER.T Sarl	Min : 8 415 000 Max : 11 870 000	-	-	-	Le soumissionnaire a fourni une lettre de soumission non conforme au modèle exigé dans un dossier de demande de prix. En effet, il a présenté une lettre de soumission correspondant au formulaire utilisé dans un dossier d'appel d'offres. Aussi, il n'a pas fourni de prospectus ou de catalogues pour l'ensemble des items composant le lot 3. Non conforme
GBS Sarl	-	Min : 6 596 200 Max : 12 001 780	Min : 5 590 000 Max : 10 171 000	Min : 6 596 200 Max : 12 001 780	Conforme
H2S SERVICES	-	Min : 4 917 362 Max : 10 958 849	Min : 4 167 256 Max : 9 287 160	Min : 4 917 362 Max : 10 958 849	Conforme
INAFAT ENTREPRISE	Min : 4 200 763 Max : 9 207 770	-	Min : 4 200 763 Max : 9 207 770	Min : 4 956 900 Max : 10 865 169	Conforme
OUMZA DISTRIBUTION Sarl	Min : 3 395 500 Max : 9 156 000	-	-	-	Le soumissionnaire n'a pas fourni de prospectus ou de catalogues pour l'ensemble des items composant le lot 3. Non conforme

SBBC Sarl	Min : 6 773 000 Max : 11 947 500	-	Min : 6 663 000 Max : 11 727 500	Min : 7 862 340 Max : 13 838 450	Discordance constatée entre les prix unitaires en lettres et en chiffres à l'item 9 (il convient de lire 260 000 francs CFA au lieu de 285 000 francs CFA) et à l'item 17 (il convient de lire 125 000 francs CFA au lieu de 145 000 francs CFA) Conforme
ABI	Min : 4 832 500 Max : 9 230 000	-	Min : 5 252 500 Max : 9 930 000	Min : 6 197 950 Max : 11 717 400	Erreur de report du prix unitaire de l'item 28 (lire 175 000 francs CFA au lieu de 35 000 francs CFA) Conforme
MINERYA SERVICES	-	Min : 6 318 900 Max : 11 003 500	Min : 5 355 000 Max : 9 325 000	Min : 6 318 900 Max : 11 003 500	Conforme
PROMAT Sarl	-	Min : 6 553 720 Max : 14 118 700	-	-	Le soumissionnaire n'a pas fourni de prospectus ou de catalogues pour l'ensemble des items composant le lot 3. Non conforme
SINOVA SERVICES Sarl	Min : 4 254 247 Max : 9 207 699	-	Min : 4 254 247 Max : 9 207 699	Min : 5 020 011 Max : 10 865 085	Conforme
KHAFIFA Sarl	-	Min : 5 944 840 Max : 10 901 430	-	-	Le soumissionnaire n'a pas fourni de prospectus ou de catalogues pour l'ensemble des items composant le lot 3. Non conforme
EXOTECH Sarl	-	Min : 7 333 700 Max : 13 493 003	-	-	Une discordance est constatée entre le montant maximum en lettres (13 493 003 F CFA TTC) et le montant maximum en chiffres (13 493 300 F CFA TTC) de la lettre de soumission. Conformément aux règles applicables, en cas de différence entre les deux, le montant exprimé en lettres prévaut sur celui indiqué en chiffres. Par ailleurs, le montant maximum mentionné dans la lettre de soumission (13 493 003 F CFA TTC) diffère également de celui figurant dans le devis estimatif (13 493 300 F CFA TTC). Ainsi, conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03 septembre 2020, l'offre du soumissionnaire a été rejetée. Aussi, il n'a pas fourni de prospectus ou de catalogues pour l'ensemble des items composant le lot 3. Non conforme
ETS SANA TIDIANE ET FILS	Min : 4 202 090 Max : 9 248 011	-	Min : 4 202 090 Max : 9 248 011	Min : 4 958 466 Max : 10 912 653	Conforme
PRODITEK Sarl	Min : 2 592 500 Max : 4 587 500	-	Min : 2 557 500 Max : 4 587 500	Min : 3 017 850 Max : 5 413 250	Erreur de calcul du montant total minimum H-TVA de l'item 28 (il convient de lire 52 500 francs CFA au lieu de 87 500 francs CFA). L'offre du soumissionnaire a été écartée car son offre financière, d'un montant de 5 413 250 francs CFA TTC, est inférieure à cinquante pour cent (50 %) du montant prévisionnel qui est de 14 500 000 francs CFA TTC. Non conforme
LEADER ALLIANCE INTERNATIONAL	Min : 5 200 000 Max : 9 155 000	-	-	-	Le soumissionnaire n'a pas fourni de prospectus ou de catalogues pour l'ensemble des items composant le lot 3. Non conforme
DAN-BARKI TRADING Sarl	Min : 3 060 000 Max : 6 824 000	-	Min : 2 404 105 Max : 5 225 379	Min : 2 836 843 Max : 6 165 947	Discordance constatée entre les prix unitaires en lettres et en chiffres à l'item 4 (il convient de lire 3 000 francs CFA au lieu de 30 000 francs CFA) et à l'item 11 (il convient de lire 300 francs CFA au lieu de 380 000 francs CFA). Application de la remise de 3,5% sur les montants minimum et maximum HTVA. L'offre du soumissionnaire n'a pas été retenue. En effet, son offre financière ajustée, d'un montant de 6 165 947 francs CFA TTC, est inférieure à cinquante pour cent (50 %) du montant prévisionnel estimé à 14 500 000 francs CFA TTC. Non conforme
ATTRIBUTAIRES :	***Lot 1 : RABIA MULTIPLEX PRO pour un montant minimum de un million cinquante mille (1 050 000) francs CFA H-TVA et un montant maximum de un million six cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cents (1 694 500) francs CFA H-TVA ;*** ***Lot 2 : N.B SERVICES BTP pour un montant minimum de cinq millions six cent deux mille deux cents (5 602 200) francs CFA H-TVA et un montant maximum de huit millions quatorze mille quatre cent soixante-quinze (8 014 475) francs CFA H-TVA ;*** ***Lot 3 : H2S SERVICES pour un montant minimum de quatre millions neuf cent dix-sept mille trois cent soixante-deux (4 917 362) francs CFA TTC et un montant maximum de dix millions neuf cent cinquante-huit mille huit cent quarante-neuf (10 958 849) francs CFA TTC.***				

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 2026/050/CNSS/DPSG/DMP SUIVANT MANIFESTATION D'INTERET N°2026/023/CNSS/ DPSG/DMP RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE ARCHITECTURALE, TECHNIQUE, ECONOMIQUE, DE RENTABILITE, DE FAISABILITE ET D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE DE LOGEMENTS SUR LE TERRAIN DE BOBO DE LA CNSS

Financement : Fonds Propres CNSS, exercice 2026 - Méthode de sélection : qualité technique-coût

Nombre de lot : unique - Nombre de plis : 05 - Date d'ouverture : *27 août 2026* - Date délibération : *07 octobre 2026*

N°	Cabinets ou bureaux d'études	Expérience (6 pts)	Personnel (54pts)	Evaluation du niveau de participation de ressortissants nationaux au personnel clé (5 pts)	Niveau de prise en compte des questions sociales et environnementales et qualité de la proposition (5pts)	Méthodologie, plan de travail et organisation (30 pts)	Total (100 pts)	Points forts / Points faibles	Rang
1	GROUPEMENT CADY SARL/CAFI-B SARL	6	51	5	3	26	**91**	**Points forts :** - Personnel clé exclusivement de nationalité burkinabè et globalement qualifié ; - Bonne compréhension de la mission ; observations et suggestions pertinentes sur les TDR ; - Bonne cohérence entre la démarche méthodologique et les TDR ; - Plan de travail exhaustif, compatible avec le calendrier du personnel et cohérent avec la méthodologie. **Points faibles :** - L'économiste de la construction / analyste financier, BAZEMO A. Patrick N., dispose d'un diplôme d'ingénieur de conception en génie civil en lieu et place d'un BAC+5 en économie de la construction ou en ingénierie financière ; expérience générale non fournie ; - L'architecte principal, KABORE L. Samira Pegwendé, justifie d'une expérience générale inférieure aux sept (07) ans requis ; - La méthodologie proposée fait référence à un autre projet (projet de Kamboinssin), différent de celui objet du présent dossier ; - L'échelonnement des tâches n'est pas suffisamment explicite ; - Le planning ne mentionne pas les jalons d'approbation ; - Relation fonctionnelle avec l'administration et répartition des tâches entre les membres insuffisamment précises.	**1er ex**
2	GROUPEMENT ACAT/CREA ASSOCIATES/GRETECH	6	50	5	3	26	**90**	**Points forts :** - Personnel clé exclusivement de nationalité burkinabè ; - Bonne compréhension de la mission ; observations et suggestions pertinentes sur les TDR ; - Bonne clarté de la répartition des tâches à travers la matrice des responsabilités. **Points faibles :** - L'économiste de la construction / analyste financier, DINGARA Marius, dispose d'une attestation de maîtrise en sciences économiques en lieu et place d'un BAC+5 en économie de la construction ou en ingénierie financière ; expérience générale non fournie ; - L'expert en études d'impact environnemental et social, ZONGO Jean de Dieu, dispose d'un diplôme d'ingénieur en hydrométéorologie en lieu et place d'un BAC+5 en environnement ou développement durable ; expérience générale non fournie ; - Le volet efficacité énergétique n'est pas pris en compte dans la démarche méthodologique ; - Les jalons d'approbation n'apparaissent pas clairement dans le plan de travail ; - Relation fonctionnelle avec l'administration insuffisamment précise.	**3ème**
3	GROUPEMENT BETAT-IC/SOJO	6	50	5	4	20,5	**85,5**	**Points forts :**	**5ème**

								- Bonne compréhension de la mission ; observations et suggestions pertinentes sur les TDR ; - Bonne prise en compte des aspects sociaux et environnementaux ; - Personnel clé exclusivement de nationalité burkinabè ; chronogramme d'intervention de tous les experts fourni. **Points faibles :** - La phase de collecte prévoit de recueillir des plans architecturaux validés et de concevoir des modifications d'ouvrages, alors que la mission porte précisément sur la production de ces plans ; - Le programme architectural reprend un contenu relatif à un projet de santé et l'étude socio-économique porte sur l'élevage et les équipements de laboratoire, sans lien avec une cité de logements ; - Toutes les activités et tous les livrables des TDR ne figurent pas dans le plan de travail, qui est insuffisamment articulé avec la méthodologie ; - L'urbaniste / planificateur, CONGO P. Romaric Landry, dispose d'un master en architecture en lieu et place d'un BAC+5 en urbanisme ou aménagement du territoire ; expérience générale non fournie ; - L'économiste de la construction / analyste financier, BARRY Djibril, dispose d'un diplôme d'ingénieur du développement rural (sociologie et économie rurale) en lieu et place d'un BAC+5 en économie de la construction ou en ingénierie financière ; expérience générale non fournie ; - Relation fonctionnelle avec l'administration et répartition des tâches entre les membres insuffisamment précises.	
4	GROUPEMENT AAPUI SARL/ARCADE/CEI-TP	6	52	4,5	3	24	**89,5**	**Points forts :** - Bonne compréhension de la mission ; observations et suggestions pertinentes sur les TDR ; - Plan de travail cohérent avec la méthodologie ; - Chronogramme d'intervention de tous les experts fourni. **Points faibles :** - L'économiste de la construction / analyste financier, BAMOUNI Honoré, dispose d'une attestation de maîtrise en sciences économiques en lieu et place d'un BAC+5 en économie de la construction ou en ingénierie financière ; expérience générale non fournie ; - L'ingénieur hydraulicien DOSSOU T. G. R. Sylver est de nationalité béninoise ; - Le volet efficacité énergétique n'est pas pris en compte dans la démarche méthodologique ; - Toutes les activités et tous les livrables des TDR ne figurent pas dans le plan de travail ; - Les jalons d'approbation ne sont pas mentionnés ; - Relation fonctionnelle avec l'administration et répartition des tâches entre les membres insuffisamment précises.	**4ème**
5	GROUPEMENT ARDI/ACET-BTP-IC SARL	6	53	4,5	3	24,5	**91**	**Points forts :** - Plan de travail exhaustif : toutes les activités et tous les livrables des TDR y figurent ; - Relation fonctionnelle avec l'administration clairement établie ; - Chronologie de succession des activités complète ; chronogramme d'intervention de tous les experts fourni. **Points faibles :** - Aucune observation ni suggestion sur les TDR : le consultant présente plutôt des intentions de conception ;	**1er**

								- Le volet efficacité énergétique n'est pas pris en compte dans la démarche méthodologique ; - Les principaux jalons d'approbation ne figurent pas dans le plan de travail ; - L'architecte principal, KOULIDIATI S. Ulrich, justifie d'une expérience générale inférieure aux sept (07) ans requis ; - L'ingénieur hydraulicien BAKE Zime Nadine est de nationalité béninoise ; - Répartition des tâches entre les membres non clairement définie.	

DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 2026/051/CNSS/DPSG/DMP SUIVANT MANIFESTATION D'INTERET N°2026/024/CNSS/DPSG/DMP RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE ARCHITECTURALE, TECHNIQUE, ECONOMIQUE, DE RENTABILITE, DE FAISABILITE ET D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE DE LOGEMENTS SUR LE TERRAIN DE KAMBOINSSIN DE LA CNSS

Financement : Fonds Propres CNSS, exercice 2026
Méthode de sélection : qualité technique-coût
Nombre de lot : unique
Nombre de plis : 06
Date d'ouverture : *28 août 2026*
Date délibération : *07 octobre 2026*

N°	Cabinets ou bureaux d'études	Expérience (6 pts)	Personnel (54pts)	Évaluation du niveau de participation de ressortissants nationaux au personnel clé (5 pts)	Niveau de prise en compte des questions sociales et environnementales et qualité de la proposition (5pts)	Méthodologie, plan de travail et organisation (30 pts)	Total (100 pts)	Points forts / Points faibles	Rang
1	GROUPEMENT BETAT-IC/SOJO	6	50	5	4	19,5	**84,5**	**Points forts :** – Le groupement propose un personnel clé composé exclusivement d'experts de nationalité burkinabè. – Le chef de mission, l'architecte principal et la plupart des autres experts disposent des qualifications et de l'expérience exigée par les TDR. – Le soumissionnaire a fait une analyse personnalisée des TDR et a formulé des observations pertinentes, assorties de suggestions réalistes. – L'offre comporte un chronogramme d'intervention de tous les experts, cohérent avec les tâches à exécuter. – Les aspects sociaux et environnementaux sont bien pris en compte dans la proposition. **Points faibles :** – L'urbaniste/planificateur, M. CONGO P. Romaric Landry, est titulaire d'un master en architecture, alors que les TDR exigent un BAC+5 en urbanisme ou en aménagement du territoire ; expérience générale non fournie. – L'économiste de la construction/analyste financier, M. BARRY Djibril, est titulaire d'un diplôme d'ingénieur du développement rural (option sociologie et économie rurale), alors que les TDR exigent un BAC+5 en économie de la construction ou en ingénierie financière ; expérience générale non fournie. – La méthodologie contient des éléments sans lien avec la mission : le programme architectural se rapporte à un projet de santé, et l'étude socio-économique porte sur le développement de l'élevage et sur les besoins en équipements de laboratoire. – La phase de collecte prévoit de recueillir des plans architecturaux déjà validés par le maître d'ouvrage, alors que la production de ces plans est l'objet même de la mission. – Le plan de travail est insuffisamment détaillé : il ne fait pas apparaître clairement les études de faisabilité économique, financière et commerciale, l'étude d'impact environnemental et social ni les jalons	**6ème**

								d'approbation. Il est en outre peu articulé avec la méthodologie. – L'organisation présente des insuffisances : la relation fonctionnelle entre le consultant et l'administration n'est pas suffisamment précisée, et la répartition des attributions et des tâches entre les membres n'est pas clairement définie.	
2	GROUPEMENT ACAT/CREA ASSOCIATES/GRETECH	6	50	5	3	26	**90**	**Points forts :** – Le groupement propose un personnel clé composé exclusivement d'experts de nationalité burkinabè. – Le soumissionnaire a fait une analyse personnalisée des TDR et a formulé des observations pertinentes, assorties de suggestions réalistes. – La chronologie des activités est complète et conforme aux TDR, et le plan de travail reprend l'ensemble des activités et des livrables attendus. – L'offre comporte un chronogramme d'intervention de tous les experts, cohérent avec les tâches à exécuter. – La répartition des attributions et des tâches entre les membres est clairement définie à travers une matrice des responsabilités. **Points faibles :** – L'économiste de la construction/analyste financier, M. DINGARA Marius, ne présente qu'une attestation de maîtrise en sciences économiques, alors que les TDR exigent un BAC+5 en économie de la construction ou en ingénierie financière ; expérience générale non fournie. – L'expert en études d'impact environnemental et social, M. ZONGO Jean de Dieu, est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en hydrométéorologie, alors que les TDR exigent un BAC+5 en environnement ou en développement durable ; expérience générale non fournie. – La méthodologie ne mentionne pas la prise en compte de l'efficacité énergétique dans la conception. – Le plan de travail ne fait pas apparaître clairement les jalons d'approbation, et la relation fonctionnelle entre le consultant et l'administration n'est pas suffisamment précisée. – Les questions sociales et environnementales ne sont que moyennement prises en compte dans la proposition.	**3ème ex**
3	GROUPEMENT BATISSEUR DU BEAU /MEMO SARL	6	54	5	3	24,5	**92,5**	**Points forts :** – Le groupement propose un personnel clé composé exclusivement d'experts de nationalité burkinabè, qui remplissent toutes les exigences de qualification des TDR. – La chronologie des activités est complète et conforme aux TDR. – Le soumissionnaire a une bonne compréhension de la mission, et sa démarche méthodologique est cohérente avec les TDR. – Le calendrier du personnel est compatible avec le programme de travail, et la méthodologie est cohérente avec le plan de travail. **Points faibles :** – Le soumissionnaire n'a formulé aucune observation ni suggestion sur les TDR ; ses propositions portent uniquement sur ses propres prestations (essais LNBTP, taille de l'échantillon). – Le plan de travail n'intègre pas toutes les activités et tous les livrables des TDR, et les liens de dépendance entre les tâches ne sont pas représentés. – Les tâches du chef de mission (M. TOU Brahima) et celles de l'ingénieur structure (M.	**1er**

								KABORE M. Oscar) se chevauchent, ce qui nuit à la clarté de la répartition des attributions. – La relation fonctionnelle entre le consultant et l'administration n'est pas suffisamment précisée. – Les questions sociales et environnementales ne sont que moyennement prises en compte dans la proposition.	
4	GROUPEMENT CADY SARL /CAFI-B SARL	6	51	5	3	26	**91**	**Points forts :** – Le groupement propose un personnel clé composé exclusivement d'experts de nationalité burkinabè. – La démarche méthodologique est cohérente avec les TDR, et le soumissionnaire a fait une analyse personnalisée des TDR, assortie d'observations pertinentes. – Les activités prévues dans le plan de travail sont exhaustives, et l'offre comporte un chronogramme d'intervention de tous les experts. **Points faibles :** – L'économiste de la construction/analyste financier, M. BAZEMO A. Patrick N., est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de conception en génie civil, alors que les TDR exigent un BAC+5 en économie de la construction ou en ingénierie financière ; expérience générale non fournie. – L'architecte principal, Mme KABORE L. Samira Pegwendé, justifie d'une expérience générale inférieure aux sept (07) ans exigés par les TDR. – L'échelonnement des tâches n'est pas suffisamment explicite, et le plan de travail ne fait pas apparaître clairement les jalons d'approbation. – La répartition des attributions et des tâches entre les membres n'est pas clairement définie, notamment pour l'économiste et l'expert en sécurité incendie, et la relation fonctionnelle entre le consultant et l'administration n'est pas suffisamment précisée. – Les questions sociales et environnementales ne sont que moyennement prises en compte dans la proposition.	**2ème**
5	GROUPEMENT AAPUI SARL/ARCADE / CEITP	6	52	4,5	3	24	**89,5**	**Points forts :** – La démarche méthodologique présente une assez bonne cohérence avec les TDR, et la chronologie des activités est complète. – Le soumissionnaire a fait une analyse personnalisée des TDR et a formulé des observations pertinentes, assorties de suggestions réalistes. – L'offre comporte un chronogramme d'intervention de tous les experts, et la méthodologie est cohérente avec le plan de travail. **Points faibles :** – L'économiste de la construction/analyste financier, M. BAMOUNI Honoré, ne présente qu'une attestation de maîtrise en sciences économiques, alors que les TDR exigent un BAC+5 en économie de la construction ou en ingénierie financière ; expérience générale non fournie. – La méthodologie ne mentionne pas la prise en compte de l'efficacité énergétique dans la conception. – Le plan de travail n'intègre pas toutes les activités et tous les livrables des TDR, et il ne fait pas apparaître les jalons d'approbation. – L'organisation présente des insuffisances : la relation fonctionnelle entre le consultant et l'administration n'est pas suffisamment précisée, et la répartition des attributions et des tâches entre les membres n'est pas clairement définie.	**5ème**

								– L'ingénieur hydraulicien proposé, M. DOSSOU T. G. R. Sylver, est de nationalité béninoise, ce qui réduit la note de participation des ressortissants nationaux. – Les questions sociales et environnementales ne sont que moyennement prises en compte dans la proposition.	
6	GROUPEMENT ARDI/ACET-BTP-IC SARL	6	53	4,5	3	23,5	**90**	**Points forts :** – La chronologie des activités est complète et conforme aux TDR, et le plan de travail reprend l'ensemble des activités et des livrables attendus. – La relation fonctionnelle entre le bureau et l'administration est clairement établie, et l'offre comporte un chronogramme d'intervention de tous les experts. **Points faibles :** – L'étude économique porte sur une cité située « sur le terrain de Bobo », ce qui ne correspond pas au site de Kamboinssin, objet de la présente mission. – Le soumissionnaire n'a pas formulé d'observations ni de suggestions sur les TDR ; il présente plutôt des intentions de conception. – Le plan de travail ne fait pas apparaître les jalons d'approbation. – La répartition des attributions et des tâches entre les membres n'est pas clairement définie. – L'architecte principal, M. KOULIDIATI S. Ulrich, justifie d'une expérience générale inférieure aux sept (07) ans exigés par les TDR. – L'ingénieur hydraulicien proposé, Mme BAKE Zime Nadine, est de nationalité béninoise, ce qui réduit la note de participation des ressortissants nationaux. – Les questions sociales et environnementales ne sont que moyennement prises en compte dans la proposition.	**3ème ex**

DEMANDE DE PROPOSITION N°2026/052/CNSS/DPSG/DMP SUIVANT MANIFESTATION D'INTERET N°2026/025/CNSS/DPSG/DMP RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE ARCHITECTURALE, TECHNIQUE, ECONOMIQUE, DE RENTABILITE, DE FAISABILITE ET D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE DE LOGEMENTS SUR LE TERRAIN DE ZAGTOULI AU PROFIT DE LA CNSS

Financement : Fonds Propres CNSS, exercice 2026 ; **Méthode de sélection** : qualité technique-coût

Nombre de lot : unique ; **Nombre de plis :** 05

Date d'ouverture : *03 septembre 2026 ;* **Date délibération** : *07 octobre 2026*

N°	Cabinets ou bureaux d'études	Expérience (6 pts)	Personnel (54pts)	Evaluation du niveau de participation de ressortissants nationaux au personnel clé (5 pts)	Niveau de prise en compte des questions sociales et environnementales et qualité de la proposition (5pts)	Méthodologie, plan de travail et organisation (30 pts)	Total (100 pts)	Points forts / Points faibles	Rang
1	GROUPEMENT AAPUI SARL/ARCADE /CEI-TP	6	52	4,5	3	24	**89,5**	**Points forts :** - Bonne compréhension de la mission ; observations et suggestions pertinentes sur les TDR ; - Chronologie de succession des activités complète et conforme aux TDR ; - Plan de travail compatible avec le calendrier du personnel et cohérent avec la méthodologie ; - Personnel clé globalement qualifié **Points faibles :** - L'économiste de la construction / analyste financier, BAMOUNI Honoré, dispose d'une attestation de maîtrise en sciences économiques en lieu et place du BAC+5 en économie de la construction ou ingénierie financière–requis ; expérience générale non fournie ;	**3ème**

								- L'ingénieur hydraulicien DOSSOU T. G. R. Sylver est de nationalité béninoise ; - La méthodologie proposée fait référence à un autre projet (projet de Kamboinssin) ; le volet efficacité énergétique n'est pas mentionné ; - Toutes les activités et tous les livrables des TDR ne figurent pas dans le plan de travail ; les jalons d'approbation intermédiaire ne sont pas mentionnés ; - Relation fonctionnelle avec l'administration et répartition des tâches entre les membres insuffisamment précises.	
2	GROUPEMENT ACAT/CREA ASSOCIATES/ GRETECH	6	50	5	3	26	**90**	**Points forts :** - Personnel clé exclusivement de nationalité burkinabè ; - Bonne compréhension de la mission ; observations et suggestions pertinentes sur les TDR ; - Plan de travail exhaustif (toutes les activités et tous les livrables des TDR) et compatible avec le calendrier du personnel ; - Bonne clarté de la répartition des tâches à travers la matrice des responsabilités. **Points faibles :** - L'économiste de la construction / analyste financier, DINGARA Marius, dispose d'une attestation de maîtrise en sciences économiques en lieu et place du BAC+5 en économie de la construction ou ingénierie financière requis ; expérience générale non fournie ; - L'expert en études d'impact environnemental et social, ZONGO Jean de Dieu, dispose d'un diplôme d'ingénieur en hydrométéorologie en lieu et place d'un BAC+5 en environnement ou développement durable ; expérience générale non fournie ; - Le volet efficacité énergétique n'est pas mentionné dans la méthodologie ; les jalons d'approbation ne sont pas clairement présentés ; - Relation fonctionnelle avec l'administration insuffisamment précise.	**2ème**
3	GROUPEMENT CADY SARL /CAFI-B SARL	6	52	5	3	26	**92**	**Points forts :** - Personnel clé exclusivement de nationalité burkinabè et globalement qualifié ; - Bonne compréhension de la mission ; observations et suggestions pertinentes sur les TDR ; - Bonne cohérence entre la démarche méthodologique et les TDR ; - Plan de travail exhaustif et compatible avec le calendrier du personnel. **Points faibles :** - L'économiste de la construction / analyste financier, BAZEMO A. Patrick N., dispose d'un diplôme d'ingénieur de conception en génie civil en lieu et place du BAC+5 en économie de la construction ou ingénierie financière requis ; expérience générale non fournie ; - L'échelonnement des tâches n'est pas suffisamment explicite et les jalons d'approbation ne sont pas clairement présentés ; - Relation fonctionnelle avec l'administration et répartition des tâches entre les membres insuffisamment précises.	**1er**
4	GROUPEMENT SOJO SARL/ATELIER 3 ARCHITECTES/BAT INGENIEURIE EXPERTISE/BETATIC	6	52	4,5	3	21,5	**87**	**Points forts :** -Bonne compréhension de la mission ; observations et suggestions pertinentes sur les TDR ; -Chronologie de succession des activités complète et conforme aux TDR ; -Personnel clé globalement qualifié ; chronogramme d'intervention des experts fourni. **Points faibles :** - Le programme architectural reprend le contenu d'un projet de santé et l'étude socio-économique	**5ème**

								porte sur l'élevage et les équipements de laboratoire, sans lien avec une cité de logements ; -Toutes les activités et tous les livrables des TDR ne figurent pas dans le plan de travail, qui est insuffisamment articulé avec la méthodologie ; - L'économiste de la construction / analyste financier, BARRY Djibril, dispose d'un diplôme d'ingénieur du développement rural (sociologie et économie rurale) en lieu et place du BAC+5 en économie de la construction ou ingénierie financière requis ; expérience générale non fournie ; - L'architecte principal KONE Karimou est de nationalité ivoirienne ; - Relation fonctionnelle avec l'administration et répartition des tâches entre les membres insuffisamment précises.	
5	GROUPEMENT IMHOTEP/BETAIC/BAC	6	50,25	5	3	23	**87,25**	**Points forts :** - Personnel clé exclusivement de nationalité burkinabè ; - Chronologie de succession des activités complète et conforme aux TDR ; - Plan de travail bien échelonné, avec les jalons et étapes d'approbation intermédiaire. **Points faibles :** - Aucune observation ni suggestion formulée sur les TDR ; - Le volet efficacité énergétique n'est pas mentionné ; - L'expert en études d'impact environnemental et social, DINTOUMDA Dakiswendé Ana, n'a justifié aucun projet similaire ; - L'économiste de la construction / analyste financier, OUEDRAOGO Souleymane, n'a justifié qu'un seul projet similaire ; - Toutes les activités et tous les livrables des TDR ne figurent pas dans le plan de travail ; - Relation fonctionnelle avec l'administration et répartition des tâches entre les membres insuffisamment précises.	**4ème**

DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 2026/053/CNSS/DPSG/DMP SUIVANT MANIFESTATION D'INTERET N°2025/051/CNSS/DESG/SM EN VUE DE LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE ARCHITECTURALE, TECHNIQUE, ECONOMIQUE, DE RENTABILITE, DE FAISABILITE ET D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL POUR LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE SEPT (07) ETAGES AVEC SOUS SOL, A USAGE PROFESSIONNEL ET D'HABITATION, SUR LE TERRAIN DE LA CITE SAINT-EXUPERY A OUAGADOUGOU AU PROFIT DE LA CNSS

Financement : Fonds Propres CNSS, exercice 2026 ; **Méthode de sélection** : qualité technique-coût

Nombre de lot : unique ; **Nombre de plis :** 05

Date d'ouverture : *03 septembre 2026 ;* **Date délibération** : *07 octobre 2026*

N°	Cabinets ou bureaux d'études	Expérience (6 pts)	Personnel (54pts)	Evaluation du niveau de participation de ressortissants nationaux au personnel clé (6 pts)	Niveau de prise en compte des questions sociales et environnementales et qualité de la proposition (4pts)	Méthodologie, plan de travail et organisation (30 pts)	Total (100 pts)	Point fort /point faible	Rang
1	GROUPEMENT SOJO SARL/ATELIER 3ARCHITECTES/BAT INGENIERE EXPERTISE/ BETAT-IC	6	49,2	5,5	3	21,5	**85,2**	**Points forts :** – Le consultant a une bonne compréhension de la mission, avec une analyse personnalisée des TDR et des observations pertinentes assorties de suggestions. – La chronologie de succession des activités est complète et conforme au déroulement des TDR. – L'offre comporte un chronogramme d'intervention de tous les experts, cohérent avec les tâches. – Le chef de mission, l'architecte principal, l'urbaniste et l'ingénieur structure remplissent les exigences de qualification des TDR. **Points faibles :**	**5ème**

								– L'expert en efficacité énergétique, M. BAGA Tanga, est titulaire d'un master en énergétique, électronique et automatique (option automatique), alors que les TDR exigent un BAC+5 spécialisé en efficacité énergétique et bâtiments durables ; son expérience générale n'est pas fournie. – Le diplôme et l'expérience générale de l'ingénieur en électricité courant fort, M. BADOLO Blaise, ne sont pas fournis. – L'expert en électricité courant faible, M. ILBOUDO D. Toussaint, est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en systèmes réseaux et télécommunications, alors que les TDR exigent un BAC+5 en électrotechnique ; son expérience générale est inférieure aux dix (10) ans requis. – L'économiste de la construction/analyste financier, M. BARRY Djibril, est titulaire d'un diplôme d'ingénieur du développement rural (option sociologie), alors que les TDR exigent un BAC+5 en économie de la construction ou en ingénierie financière ; son expérience générale n'est pas fournie. – L'architecte principal proposé, M. KONE Karimou, est de nationalité ivoirienne. – La méthodologie contient des éléments sans lien avec la mission : le programme architectural reprend un contenu relatif à un projet de santé, et l'étude socio-économique porte sur le développement de l'élevage et les besoins en équipements de laboratoire. – Le plan de travail n'intègre pas toutes les activités et tous les livrables des TDR, les liens de dépendance entre les tâches ne sont pas représentés, et les activités de la méthodologie ne sont pas reprises dans le plan de travail. – La relation fonctionnelle entre le consultant et l'administration n'est pas suffisamment précisée, et la répartition des tâches entre les membres n'est pas clairement définie. – Les questions sociales et environnementales ne sont que moyennement prises en compte.	
2	GROUPEMENT CARURE SARL/2M INVEST CONSULT/INTEGRAL IC	6	54	6	3	24	**93**	**Points forts :** – Le consultant a une bonne compréhension de la mission, avec une analyse personnalisée des TDR et des observations pertinentes assorties de suggestions. – La chronologie de succession des activités est complète et conforme aux TDR, et la démarche méthodologique est globalement cohérente avec les TDR. – L'offre comporte un chronogramme d'intervention de tous les experts, et la méthodologie et le plan de travail sont cohérents avec la conception technique. – Le personnel clé est composée exclusivement d'experts de nationalité burkinabè, qui remplissent toutes les exigences de qualification des TDR. **Points faibles :** – La méthodologie ne mentionne pas la prise en compte de l'efficacité énergétique dans la conception. – Le plan de travail n'intègre pas toutes les activités et tous les livrables des TDR, et les liens de dépendance entre les tâches ne sont pas représentés. – La relation fonctionnelle entre le consultant et l'administration n'est pas suffisamment précisée, et la répartition des tâches entre les membres n'est pas clairement définie. – Les questions sociales et environnementales ne sont que moyennement prises en compte.	**3ème**
3	GROUPEMENT	6	53,8	6	3	24,5	**93,3**	**Points forts :**	**2ème**

	BATISSEUR DU BEAU /MEMO SARL							– Le consultant a une bonne compréhension de la mission, et sa démarche méthodologique est cohérente avec les TDR. – La chronologie de succession des activités est complète et conforme aux TDR. – Le calendrier du personnel est compatible avec le programme de travail, et la méthodologie est cohérente avec le plan de travail. **Points faibles :** – Le soumissionnaire n'a formulé aucune observation ni suggestion sur les TDR ; ses propositions portent uniquement sur ses propres prestations (essais LNBTP, taille de l'échantillon). – Le plan de travail n'intègre pas toutes les activités et tous les livrables des TDR, et les liens de dépendance entre les tâches ne sont pas représentés. – Les tâches du chef de mission (M. TOU Brahima) et de l'ingénieur structure (M. KABORE M. Oscar) se chevauchent, et la relation fonctionnelle entre le consultant et l'administration n'est pas suffisamment précisée. – Le dessinateur projeteur, M. KABORE R. Ibrahim, justifie d'une expérience générale inférieure aux dix (10) ans requis. – Les questions sociales et environnementales ne sont que moyennement prises en compte.	
4	GROUPEMENT ARDI/SISDEV	6	53,35	5	3	24,5	**91,85**	**Points forts :** – Le consultant a une bonne compréhension de la mission, et la chronologie de succession des activités est complète et conforme aux TDR. – Le plan de travail reprend l'ensemble des activités et des livrables des TDR, et l'offre comporte un chronogramme d'intervention de tous les experts. – La relation fonctionnelle entre le bureau et l'administration est clairement établie. **Points faibles :** – Le soumissionnaire n'a pas formulé d'observations ni de suggestions sur les TDR ; il présente plutôt des intentions de conception. – La méthodologie ne mentionne pas la prise en compte de l'efficacité énergétique dans la conception. – Le plan de travail ne fait pas apparaître les jalons d'approbation, et la répartition des tâches entre les membres n'est pas clairement définie. – L'ingénieur structure (M. KABLE Kodjo, nationalité togolaise) et l'ingénieur en hydraulique (Mme BAKE Zime Nadine, nationalité béninoise) ne sont pas de nationalité burkinabè. – L'architecte principal, M. KOULIDIATI S. Ulrich, justifie d'une expérience générale inférieure aux sept (07) ans requis. – Les questions sociales et environnementales ne sont que moyennement prises en compte.	**4ème**
5	GROUPEMENT CAURIS/J CONSULT	6	53,8	5	3	26	**93,8**	**Points forts :** – Le consultant a une bonne compréhension de la mission et a formulé des observations et suggestions pertinentes sur les TDR. – La chronologie de succession des activités est complète, et la démarche méthodologique est cohérente avec les TDR. – L'échelonnement des activités est clairement présenté, avec les jalons d'approbation intermédiaire ; le calendrier du personnel est compatible avec le programme de travail. **Points faibles :**	**1er**

								– Le plan de travail n'intègre pas toutes les activités et tous les livrables des TDR. – L'expert en efficacité énergétique (M. AGBEHONOU Edem Koami) et l'ingénieur en génie électrique (M. DJOKOTO Kodjo Gabriel) sont de nationalité béninoise. – L'ingénieur en génie électrique, M. DJOKOTO Kodjo Gabriel, justifie d'une expérience générale inférieure aux dix (10) ans requis. – La relation fonctionnelle entre le consultant et l'administration n'est pas suffisamment précisée, et la répartition des tâches entre les membres n'est pas clairement définie. – Les questions sociales et environnementales ne sont que moyennement prises en compte.	

DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 2026/054/CNSS/DPSG/DMP SUIVANT MANIFESTATION D'INTERET N°2025/052/CNSS/DESG/SM EN VUE DE LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE, D'IMPACT ECONOMIQUE, DE RENTABILITE ET ARCHITECTURALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE A USAGE MIXTE (COMMERCIAL, BUREAU…) SUR LE TERRAIN ABRITANT L'ANCIENNE DRO A OUAGADOUGOU AU PROFIT DE LA CNSS

Financement : Fonds Propres CNSS, exercice 2026 ; **Méthode de sélection** : **qualité technique-coût**

Nombre de lot : unique ; **Nombre de plis :** 05

Date d'ouverture : *03 septembre 2026 ;* **Date délibération** : *07 octobre 2026*

N°	Cabinets ou bureaux d'études	Expérience (6 pts)	Personnel (54pts)	Evaluation du niveau de participation de ressortissants nationaux au personnel clé (6 pts)	Niveau de prise en compte des questions sociales et environnementales et qualité de la proposition (4pts)	Méthodologie, plan de travail et organisation (30 pts)	Total (100 pts)	Points forts / Points faibles	Rang
1	GROUPEMENT SOJO SARL/ATELIER 3 ARCHITECTES/BAT INGENIERIE EXPERTISE/BETAT-IC	6	50,4	5,5	3	21,5	**86,4**	**Points forts :** - Bonne compréhension de la mission ; observations et suggestions pertinentes sur les TDR ; - Chronologie de succession des activités complète et conforme aux TDR ; chronogramme d'intervention de tous les experts fourni. **Points faibles :** - Le programme architectural reprend un contenu relatif à un projet de santé et l'étude socio-économique porte sur l'élevage et les équipements de laboratoire, sans lien avec l'immeuble à usage mixte ; - Toutes les activités et tous les livrables des TDR ne figurent pas dans le plan de travail, qui est insuffisamment articulé avec la méthodologie ; - L'expert en efficacité énergétique, BAGA Tanga, dispose d'un master option automatique en lieu et place d'un BAC+5 en efficacité énergétique et bâtiments durables ; expérience générale non fournie ; - L'expert en électricité courant faible, ILBOUDO D. Toussaint, dispose d'un diplôme d'ingénieur en réseaux et télécommunications en lieu et place d'un BAC+5 en électrotechnique ; expérience générale non fournie ; - L'économiste de la construction / analyste financier, BARRY Djibril, dispose d'un diplôme d'ingénieur du développement rural option sociologie en lieu et place d'un BAC+5 en économie de la construction ou en ingénierie financière ; expérience générale non fournie ; - L'architecte principal KONE Karimou est de nationalité ivoirienne ; - Relation fonctionnelle avec l'administration et répartition des tâches	**5ème**

								entre les membres insuffisamment précises.	
2	GROUPEMENT CARURE SARL/2M INVEST CONSULT/INTEGRAL IC	6	52,6	5,5	3	24	**91,1**	**Points forts :** - Bonne compréhension de la mission ; observations et suggestions pertinentes sur les TDR ; - Chronologie de succession des activités complète et conforme aux TDR ; - Plan de travail cohérent avec la conception technique et la méthodologie ; chronogramme d'intervention de tous les experts fourni. **Points faibles :** - Le volet efficacité énergétique n'est pas pris en compte dans la démarche méthodologique ; - Toutes les activités et tous les livrables des TDR ne figurent pas dans le plan de travail ; les liens de dépendance entre les tâches ne sont pas représentés ; - L'expert en électricité courant faible, ILBOUDO D. Toussaint, dispose d'un diplôme d'ingénieur en réseaux et télécommunications en lieu et place d'un BAC+5 en électrotechnique ; expérience générale non fournie ; - Expérience générale de l'économiste de la construction / analyste financier, YOUGBARE K. R. Donatien, non fournie ; - L'expert en études d'impact environnemental et social, DIALLO Mariam, est de nationalité ivoirienne; - Relation fonctionnelle avec l'administration et répartition des tâches entre les membres insuffisamment précises.	**3ème**
3	GROUPEMENT BATISSEUR DU BEAU/MEMO SARL	6	53,8	6	3	24,5	**93,3**	**Points forts :** - Personnel clé exclusivement de nationalité burkinabè ; - Bonne cohérence entre la démarche méthodologique et les TDR ; - Plan de travail bien structuré et calendrier du personnel compatible avec le programme de travail. **Points faibles :** - Aucune observation ni suggestion sur les TDR : les propositions portent uniquement sur les prestations du consultant (essais LNBTP, taille de l'échantillon) ; - Le chef de mission (TOU Brahima) et l'ingénieur structure (KABORE M. Oscar) ont les mêmes attributions ; - Le dessinateur projeteur, KABORE R. Ibrahim, justifie d'une expérience générale inférieure aux dix (10) ans requis ; - Liens de dépendance entre les tâches non représentés ; relation fonctionnelle avec l'administration insuffisamment précise.	**2ème**
4	GROUPEMENT ARDI/SISDEV	6	53,35	5	3	23,5	**90,85**	**Points forts :** - Plan de travail exhaustif : toutes les activités et tous les livrables des TDR y figurent ; - Relation fonctionnelle avec l'administration clairement établie ; **Points faibles :** - Aucune observation ni suggestion sur les TDR : le consultant présente plutôt des intentions de conception ; - L'étude économique porte sur une cité située sur le terrain de la cité Saint-	**4ème**

								Exupéry, inadaptée au contexte de la mission ; - Les principaux jalons d'approbation ne figurent pas dans le plan de travail ; - L'ingénieur structure KABLE Kodjo (togolais) et l'ingénieur hydraulicien BAKE Zime Nadine (béninoise) ne sont pas des ressortissants nationaux ; - L'architecte principal, KOULIDIATI S. Ulrich, justifie d'une expérience générale inférieure aux sept (07) ans requis ; - Faible prise en compte des aspects sociaux et environnementaux ; - Répartition des tâches entre les membres non clairement définie.	
5	GROUPEMENT CAURIS/J CONSULT	6	53,8	5	3	26	**93,8**	**Points forts :** - Bonne compréhension de la mission ; observations et suggestions pertinentes sur les TDR ; - Bonne cohérence entre la démarche méthodologique et les TDR ; - Plan de travail bien échelonné, avec les jalons et étapes d'approbation intermédiaire **Points faibles :** - L'expert en efficacité énergétique AGBEHONOU Edem Koami et l'ingénieur génie électrique DJOKOTO Kodjo Gabriel sont de nationalité béninoise ; - L'ingénieur génie électrique, DJOKOTO Kodjo Gabriel, justifie d'une expérience générale inférieure aux dix (10) ans requis ; - Toutes les activités et tous les livrables des TDR ne figurent pas dans le plan de travail ; - Relation fonctionnelle avec l'administration et répartition des tâches entre les membres insuffisamment précises.	**1er**

DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 2025/055/CNSS/DSI/SM SUIVANT MANIFESTATION D'INTERET N° 2025/022/CNSS/DSI/SM RELATIVE A LA CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UN AGENT CONVERSATIONNEL + IA SUR LA PLATEFORME CNSS ET LES RESEAUX SOCIAUX DE LA CNSS. Financement : Fonds Propres CNSS, exercice 2026 ; **Méthode de sélection** : qualité technique-coût
Nombre de lot : unique ; **Nombre de plis :** 01
Date d'ouverture : 20 août 2026 ; **Date délibération** : 23 septembre 2026

Cabinets/Bureaux d'études	**Propositions Techniques**						**Observations**	**Rang**
	Expérience (10 pts)	**Personnel (60pts)**	**Evaluation du niveau de participation de ressortissants nationaux au personnel clé, du transfert de compétence et de la qualité de la proposition (05 pts)**	**Méthodologie, du plan de travail et l'organisation (25pts)**	**Total (100 pts)**	**Point fort / point faible**		
CETELCOM	10	60	05	22	**97**	**Point fort :** -Le bureau d'études dispose de personnels exclusivement de nationalité burkinabè dont les qualifications respectent les exigences du TDR ; -Une parfaite compréhension de la mission par le bureau d'études en lien avec les TDRs ; -Le bureau d'études a formulé des observations et suggestions pertinentes. **Point faible :** -RAS	RAS	1er Retenu

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande De Propositions N°004/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMTI, relative à la réalisation des études de bathymétrie, de levés topographiques et de pose d'échelles limnimétriques sur le barrage de Ziga (lot unique) – **Financement** : Budget ONEA 2026 – **Publication de l'AMI :** QMP n°4354 du

mercredi 11 mars, page 42 - **Publication des résultats de l'AMI :** QMP N° 4399 - 4400 - 4401 du mercredi 13 au Vendredi 15 mai 2026, page 15 – **Nombre de plis reçu :** trois (03) - **Date d'ouverture des plis** : 14 août 2026 à 09 heures 05 minutes - **Date de publication des résultats techniques de la DDP** : Quotidien n°4497 du 28/09/2026 - **Date d'ouverture des propositions financières** : 07/10/2026- **Date de délibération** : vendredi 16 octobre 2026

Réalisation des études de bathymétrie, de levés topographiques et de pose d'échelles limnimétriques sur le barrage de Ziga (lot unique)

	Évaluation technique			Montants lus (FCFA TTC)	Montants corrigés (FCFA TTC)	Évaluation financière		Évaluation combinée		Observations
Nom des consultants	**Scores techniques S(t) 70**	**Scores pondérés S(t) × 70%**	**Classement technique**			**Scores financiers S(f)30**	**Scores pondérés S(f) × 30%**	**Notes globale S(t) 70% + S(f) 30%**	**Classement final**	
CETRI	94.33	66,03	1er	72 865 000	69 561 002	83	24,91	90,94	**1er**	Dans le formulaire FIN-4. Ventilation de la rémunération, au niveau du poste de chef d'équipe, le consultant a fait une erreur de sommation, donc une réduction de 943 998 FCFA TTC. En outre dans le formulaire FIN-5. Ventilation des frais remboursables, au niveau des frais de location, de carburant et d'entretien de 2 véhicules pick up + 01 barque motorisée, le consultant a fait une erreur de sommation, donc une réduction de 2 360 000 FCFA TTC. D'où une réduction de son montant total de 3 303 998 FCFA TTC.
FASO INGENIERIE	85,77	60,04	2ème	57 761 000	57 761 000	100	30	90,04	**2ème**	RAS
BETICO Ingénieurs Conseils/ACCES Engineering SARL/BETICO-CI Ingénieurs-Conseils	83,32	58,3	3ème	71 980 000	71 980 000	80	24,07	82,40	**3ème**	RAS
Recommandation d'attribution à la proposition ayant obtenu le score combiné technique/financier le plus élevé			***CETRI, pour un montant de soixante-neuf millions cinq cent soixante un mille deux (69 561 002) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.***							

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

et des Engagements Financiers

http://www.dgcmef.gov.bf



REGION DE BANKUI

COMMUNE DE TCHERIBA

Rectificatif des résultats de la Demande de Prix N° 2026-002/RBNK/PMHN/TCHB/M/PRCP DU 17 août 2026 Relatif aux :
Lot1 Travaux de clôture de la maternel de Tchériba
Lot 2 Travaux de construction de 2 latrines à 2 postes pour les boutiques rue + local du compteur
Lot 3 Travaux de clôture et du raccordement d'eau de l'auberge de Tchériba au profit de la commune de Tchériba
FINANCEMENT : Budget communal pour le lot1 et lot3 ADCT pour le lot2, exercice de 2026
Publication de l'avis : Quotidien n° 4479 du mercredi 02 septembre 2026
Convocation de la CCAM n° 2026-002 /PMHN/TCHB/M/SG/PCCAM du 04/09/2026
Nombre de plis reçus : Lot1 trois (3) plis, lot2 trois (3) plis et lot 3 cinq (5) plis
DATE DE DELIBERATION : le 11 septembre 2026

Lot1

E=9 603 000 M= ; 0.85M=9 366 700 ; 0.95*0.85M=7 563 610

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés			Observation
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	Rang	
BECB	6 652 542	-	-	-	-	-Non conforme - pièces administratives non fournies -pas de réponse à la lettre de confirmation de prix -absence de ferrailleur dans le personnel fourni
ACCOM-KC	8 100 000	-	-	-	2er	-Conforme
TATRIMA	7 175 000	-	-	-	1er	conforme
Attributaire	***Lot1 : « TATRIMA» comme attributaire provisoire du marché pour les travaux de clôture de la maternel de Tchériba pour un montant de sept millions cent soixante-quinze mille (7 175 000) francs CFA HTVA et huit millions quatre cent soixante-six mille cinq cent (8 466 500) francs CFA TTC et un délai d'exécution de trente (30) jours.***					

Lot 2 **E=5 764 607 M= ; 0.85M=4 899 710 ; 0.95*0.85M=4 654 725**

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés			Observation
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	Rang	
EDAF	4 884 747	-	-	-	1er	Conforme
EDEF	3 724 127	-	-	-	Non classé	-non Conforme pièce Administratif non fourni matériel et personnel conforme pour un seul lot : lot 3
TATRIMA	4 000 000	-	5 447 932	6 428 560	Non classé	Non-conforme Omission d'item 2.1 à 7.4 qui donne un montant de 1 447 932 après correction le montant total est de 5 447 932 soit une variation de 36.19% d'où il est hors enveloppe
Attributaire	***Lot 2 : « EDAF » comme attributaire provisoire du marché pour. les travaux de construction de 2 latrines à 2 postes pour les boutiques rue + local du compteur un montant de quatre millions huit cent quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante (4 884 747) francs CFA HTVA et cinq millions sept cent soixante-quatre mille un(5 764 001) francs CFA TTC et un délai d'exécution de trente (30) jours***					

Lot 3 Ev=18 562 815 M= ; 0.85M=14 455 321 ; 0.95*0.85M=13 733 505

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés			Observation
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	Rang	
BCRO	12 923 855	15 250 149	-	-	4ème	-Conforme
3 C S Sarl	12 827 337	15 136 258	-	-	3eme	Conforme
ACCOM-KC	12 999 526	15 339 440	-	-	5ème	Conforme
NEAB Sarl	11 680 380	13 782 848	11 755 380	13 871 348	2ème	Conforme
EDEF	11 598 435	13 686 153	11 673 435	13 774 653	1er	Conforme

	***Au lieu de:* « EDEF » comme attributaire provisoire du marché pour les travaux de clôture et du raccordement d'eau de l'auberge de Tchériba au profit de la commune de Tchériba un montant de : Onze millions six cent soixante-treize mille quatre cent trente-cinq (11 673 435) francs CFA HTVA et treize millions sept cent soixante-quatorze mille six cent cinquante-trois (13 774 653) francs CFA TTC et un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.**
Attributaire	***Lire « EDEF » comme attributaire provisoire du marché pour les travaux de clôture et du raccordement d'eau de l'auberge de Tchériba au profit de la commune de Tchériba un montant de onze millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent trente-cinq (11 598 435) francs CFA HTVA et treize millions six cent quatre-vingt-six mille cent cinquante-trois (13 686 153) francs CFA TTC et un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.***

REGION DU GUIRIKO

RECTIFICATF DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX

N°2026-004/RGRK/CR/CAB/PRCP du 17 aout 2026 pour l'acquisition et l'installation du système de surveillance vidéo et étagères complémentaires au profit du Conseil régional des Hauts Bassins pour **NOM DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE ILLISIBLE** au **LOT 2 SUR LA PAGE DE PUBLICATION** dans la REVUE **N°4523 du mardi 03 novembre 2026**, Page 09
Date d'ouverture et d'examen des plis : vendredi 16 octobre 2026
Financement : Budget du Conseil régional, gestion 2026

Lot 2 : acquisition et installation d'étagères complémentaires et la réadaptation des étagères existantes

N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
0007 4782 V	**POWER TRADING**	5 580 000	-	5 580 000	-	Conforme	**1er**
Attributaire	ant de cinq millions cinq cent quatre-vingt mille **(5 580 000) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution de **trente (30) jours.**						

FICHE DE SYNTHESE
DEMANDE DE PRIX 2026-03/RGRK/PHUE/C-PDM RELATIVE AUX TRAVAUX DE CLOTURE +UNE LATRINE A DEUX (02) POSTES A L'AUBERGE AU PROFIT DE LA COMMUNE PADEMA.

Budget communal, FMDL GESTION 2026
Publication de l'avis : Quotidien n°4515 du jeudi 22 octobre 2026
Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés Publics (CCAM)
Lettre N° 2026 -10_/RGRK/PHUE /C- PDM du 29 octobre 2026
Date d'ouverture des plis : 02 novembre 2026
Date de délibération : 02 novembre 2026
Nombre de plis reçus : 01 pli

LOT Unique	Soumissionnaires	MONTANT				Classement
		Lu à l'ouverture HTVA	Lu à l'ouverture TTC	Corrigé HTVA	Corrigé TTC	
01	**TECHNOCRATE**	**12 049 618**	**14 218 549**	**12 049 618**	**14 218 549**	**1er Conforme**
ATTRIBUTAIRE	**TECHNOCRATE** pour un montant de **douze millions quarante-neuf mille six cent dix-huit (12 049 618) F CFA HT et de quatorze millions deux cent dix-huit mille cinq cent quarante-neuf (14 218 549) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.**					

FICHE DE SYNTHESE
DEMANDE DE PRIX 2026-04/RGRK/PHUE/C-PDM RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSPS KIMINI.

Budget communal, Fonds Propre GESTION 2026
Publication de l'avis : Quotidien n°4515 du jeudi 22 octobre 2026
Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés Publics (CCAM)
Lettre N° 2026 -10_/RGRK/PHUE /C- PDM du 29 octobre 2026
Date d'ouverture des plis : 02 novembre 2026
Date de délibération : 02 novembre 2026
Nombre de plis reçus : 01 pli

LOT Unique	Soumissionnaires	MONTANT				Classement
		Lu à l'ouverture HTVA	Lu à l'ouvertureTTC	Corrigé HTVA	Corrigé TTC	
01	**Kabal Ingénierie et Conseil**	**10 426 100**	**12 302 798**	**10 426 100**	**12 302 798**	**1er Conforme**
ATTRIBUTAIRE	**Kabal Ingénierie et Conseil** pour un montant de **Dix millions quatre cent-vingt-six mille cent (10 426 100) F CFA HT et de douze millions trois cent deux mille sept cent quatre-vingt-dix-huit (12 302 798) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.**					

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE PALA

RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2026-013/MS/SG/CHU-P/DG/DCP DU 19/10/2026 POUR PRESTATION DE SERVICE DE PAUSE-CAFE ET DEJEUNER LORS DES ACTIVITES DU CHU DE PALA.
PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4514 DU MERCREDI 21 OCTOBRE 2026
CONVOCATION CAM N°2026-010/MS/SG/CHU-P/DG/DCP DU 23/10/2026 - Financement : budget CHU-P, EXERCICE 2026
Nombre de plis reçus : 03 plis. Date d'ouverture des plis 27 octobre 2026

Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
RESTAURANT AMOUNA	MIN : 4 644 000 MAX :11 094 000	-	-	-	CONFORME	1er

RESTONY SARL	MIN : 4 950 000 MAX :11 825 000	-	MIN : 5 445 000 MAX :13 007 500	-	CONFORME	2ème
SYA COMMERCE	MIN : 4 950 000 MAX :11 825 000	-	-	-	NON CONFORME -Absence du montant minimum sur la lettre de soumission	Non classé
ATTRIBUTAIRE	***RESTAURANT AMOUNA pour un montant minimum de quatre millions six cent quarante-quatre mille (4 644 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de onze millions quatre-vingt-quatorze mille (11 094 000) francs CFA HTVA. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.***					

REGION DU DJORO

COMMUNE DE GUEGUERE

Synthèse des résultats de la Demande de PRIX N°2026-01/R.DJR/P. IB/C-GGR/PRCP du 13 octobre 2026 pour les travaux d'achèvement de trois (03) salles de classe+bureau+magasin à l'école primaire publique de Ténoule « B » dans la commune de Guéguéré - Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics n°4519 du mercredi 28 octobre 2026, page 71.
Financement : Budget Communal (ADCT/KFW-FDC III et fonds propres), gestion 2026
Convocation CCAM : N°2026-01/R.DJR/P. IB/C-GGR/PRCP du 13 octobre 2026
Date de dépouillement : 06 novembre 2026 - Nombre de plis reçus : Lot unique : un (01).
Date de délibération : 06 novembre 2026 - Montant prévisionnel en HTVA :16 353 343
Borne supérieure : 18 675 865
Borne inferieure : 13 803 900
Seuil de tolérance 5% : 13 113 706

N°	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	SIBI SERVICES	16 069 675	-	16 069 695	-	Erreur de calcul à l'item 3.5 entrainant une différence de vingt (20) FCFA
ATTRIBUTAIRE	***Lot unique : SIBI SERVICES pour un montant de : Seize millions soixante-neuf mille six cent soixante-quinze francs CFA (16 069 675) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.***					

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2026-29/CO/M/DCP :
Acquisition de matériels et équipements de jardinage et de plomberie, de fusils de chasse, de matériels de pulvérisation et de projecteur à gaz hypodermique au profit de la Commune de Ouagadougou
Financement : Budget Communal 2026 ; Publication : Revue des Marchés Publics N°4511 du 16/10/2026
Date d'ouverture et de délibération : 26/10/2026

Lot 1 : *Acquisition de matériel et équipements de jardinage et de plomberie*

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en F CFA	Ajustement		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Délai	Préférence locale			
AFRISOM SARL	9 000 00 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : - Absence de marque sur l'ensemble des items Absence de fermeté aux items 2, 4, 6 et 8
ZITABA GROUP SARL	7 305 000 HTVA	--	+ 1 095 750 HTVA	- 365 250 HTVA	8 035 000 HTVA	1er	Offre Substantiellement conforme (absence de fermeté sur la capacité à l'item 8). Le délai d'exécution est de 30 jours. Offre anormalement basse mais contenue dans le seuil de tolérance. Après confirmation des prix elle a été acceptée. La garantie de bonne exécution est fixée à 40 % du montant du marché.
MAEL ICC CONSULT	7 850 000 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : - Absence de marque sur l'ensemble des items - Absence de fermeté aux items 2, 4 et 6
SSOR CONCEPT	11 092 000 TTC	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : - Absence de précision du poids aux items 2 et 3 - Absence de fermeté aux items 6 et 8
LEADER CONSULTING	47 471 636 TTC	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : - Contradiction entre la lettre de soumission et le bordereau des prix - Non-respect du contenu de l'offre technique et l'offre financière telle que dicté dans l'article 9 des IC.
ATTRIBUTAIRE	***ZITABA GROUP SARL*** pour un montant ***de sept millions trois cent cinq mille (7 305 000) FCFA HTVA***. Le délai de livraison est de ***trente (30) jours***						

Lot 2 : *Acquisition de fusils de chasse au profit du Parc Urbain BANGR WEEOGO et de la police municipale*

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en F CFA	Ajustement		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Délai	Préférence locale			
ETS BELY	14 700 000 HTVA	--	-		--	--	Offre rejetée pour non-conformité des prescriptions techniques aux items 1 et 2 (la longueur du canon et la longueur totale)

ZITABA GROUP SARL	10 920 000 HTVA	--	--		--	--	Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
NUTRITEC AGRO	13 912 500 HTVA	--	+ 2 086 875 HTVA	- 695 625 HTVA	15 303 750 HTVA	1er	Conforme avec un délai d'exécution de 30 jours
SSOR CONCEPT	17 346 000 TTC	--	--		---	--	Offre rejetée pour non-conformité des prescriptions techniques aux items 1 et 2 (la longueur totale proposée est inférieure à la longueur demandée)
ATTRIBUTAIRE	***NUTRITEC AGRO*** pour un montant de ***treize millions neuf cent douze mille cinq cent (13 912 500) FCFA HTVA***. Le délai de livraison est de ***trente (30) jours***						

Lot 3 : *Acquisition de matériels de pulvérisation et de projecteur à gaz hypodermique*

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en F CFA	Ajustement		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Délai	Préférence locale			
ZITABA GROUP SARL	8 700 000 HTVA	--	--		--	--	Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
NUTRITEC AGRO	10 838 000 HTVA	--	+ 1 625 700 HTVA	- 541 900 HTVA	11 921 800 HTVA	1er	Conforme avec un délai d'exécution de 30 jours
SSOR CONCEPT	8 614 000 TTC	--	--		--	--	Offre rejetée pour non-conformité des prescriptions techniques à l'item 2 (12 litres proposés en lieu et place de 16 litres exigé dans le dossier)
LEADER CONSULTING	8 614 000 TTC	--	--		--	--	Offre rejetée pour - Non-conformité des prescriptions techniques à l'item 1 (absence de capacité) - Absence de fermeté à l'item 3 (réglage rapide)
ATTRIBUTAIRE	***NUTRITEC AGRO*** pour un montant de ***dix millions huit cent trente-huit mille (10 838 000) FCFA HTVA***. Le délai de livraison est de ***trente (30) jours***						

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2026-26/CO/M/DCP
Travaux de réhabilitation de plomberie sanitaire, de débouchage des collecteurs et de curage des regards du réseau de drainage du lixiviat au CTVD ; Financement : Budget communal 2026
Publication : Quotidien des marchés Publics N°4519 du 28/10/2026
Date de dépouillement et de délibération : 06-11-2026

Lot 1 : Travaux de réhabilitation, d'entretien et de révision de la plomberie sanitaire dans les services communaux

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA	Montant corrigé	Conformité technique	Délai d'exécution/ jour	Montant après ajustement F CFA HTVA	Rang	Conclusions
01	**EZAF BTP**	8 389 831 HTVA 9 900 001 TTC	**-**	Conforme	30	8 809 323	1er	Conforme
Attributaire			ETABLISSEMENT ZIDOUEMBA ADAMA ET FRERES (EZAF) BTP pour un montant de huit millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente un (8 389 831) HTVA soit neuf millions neuf cent mille un (9 900 001) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de 30 jours					

Lot 2 : Travaux de débouchage des collecteurs et de curage des regards du réseau de drainage du lixiviat au CTVD y compris toutes sujétions

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA	Montant corrigé	Conformité technique	Délai d'exécution/ jour	Montant après ajustement F CFA HTVA	Rang	Conclusions
01	**EZAF BTP**	10 925 000 HTVA 12 891 500 TTC	-	Conforme	15	11 471 250	1er	Conforme
Attributaire			***ETABLISSEMENT ZIDOUEMBA ADAMA ET FRERES (EZAF) BTP pour un montant de dix millions neuf cent vingt-cinq mille (10 925 000) F CFA HTVA soit douze millions huit cent quatre-vingt-onze mille cinq cent (12 891 500) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de 15 jours***					

REGION DES KOULSE

Demande de prix N°2026-004/RKLS/PSBT/CPSL/PRCP du lundi 19 octobre 2026 pour les travaux de réfection de la petite salle de réunion et autres bâtiments annexes de la commune de Pissila ; Revue des Marchés Publics Quotidien des marchés publics N°4512 du lundi 19 octobre 2026 ; Convocation de la CCAM N°2026-007/RKLS/PSBT/CPSL/PRCP du 26 octobre 2026 ; Date de dépouillement : 28 octobre 2026 ; Date de délibération :28 octobre 2026 ; Nombre des soumissionnaires : 02 ; Source de financement : Budget communal, Subvention État (DGE) Exercice 2026.

Soumissionnaires	Montant lu HT	Montant lu TTC	Montant corrigé HT	Montant corrigé TTC	Observations	Classement
CONCEPTION BTP ET HYDROLIQUE SARL	12 441 450	/	12 441 450	/	**Non Conforme** -Diplôme de CAP en peinture demandé au lieu d'une attestation de travail fournie ; -Véhicule LAND CRUSER fourni au lieu de véhicule de type Pick-up demandé par le DDP et absence de mise à disposition du véhicule	**Non classé**
HABIB TRADING INTERNATIONAL	12 320 122	14 537 744	12 320 122	14 537 744	**Conforme**	**1er**
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	**HABIB TRADING INTERNATIONAL,** pour un montant de douze millions trois cent vingt mille cent vingt-deux (12 320 122) francs CFA HTVA soit quatorze millions cinq cent trente-sept mille sept cent quarante-quatre (14 537 744) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

Demande de prix n°2026-01/RKLS/PSBT/CBRS/PRCP du 16 octobre 2026 relative aux travaux de réalisation d'infrastructures dans la commune de Barsalogho ; Financement : Budget communal/ADCT ; Référence de la publication l'avis de demande de prix : RMP N°4511 du Vendredi 16/10/2026, page 108 ; Date d'ouverture des plis, d'examen des offres : 26/10/2026 ; Délibération : 30/10/2026 ; Nombre de plis reçus : sept (07) pour le lot 1 et six (06) pour le lot 2 ; Lettre de convocation de la CAM : N°2026-01 RKLS/PSBT/CBRS/PRCP du 21/10/2026

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1: *travaux de construction de trois (03) blocs de cinq (05) boutiques de rue au profit de la commune de Barsalogho*. Montant Prévisionnel : 42 750 000 TTC. Moyenne des Offres : 36 733 939. Borne inférieure (BI) : 34 292 039. Seuil de tolérance (0.95BI): 32 577 437.						
SO.FA.B. E SARL	29 199 999	-	29 199 999	-	**Conforme pour l'essentielle**	1er
E.S.P. F	29 553 330	34 872 929	31 053 330	36 642 929	**Conforme pour l'essentielle** - Non prise en compte le montant de la rubrique 0 de 500 000 dans le montant total du bloc de 5 boutiques	**2ème**
STO	29 640 555	34 975 855	31 202 235	36 818 637	**Conforme pour l'essentielle** -Erreur de calcul du montant total du bloc de 5 boutiques : 10 400 745 au lieu de 9 880 185	**3 ème**
EROP SARL	30 262 944	35 710 274	30 262 944	35 710 274	**Conforme pour l'essentielle** -Rabais de 500 000 si offre acceptée	**5 ème**
EKMF PLUS	30 428 241	35 905 324	29 096 241	34 333 564	**Conforme pour l'essentielle** - Erreur au niveau des items 3.2, 3.3, 3.4, 3.5 du BPU (80 000 en toutes lettres au lieu de 100 000 en chiffres) - Erreur au niveau de l'item 5.2 du BPU (80 000 en toutes lettres au lieu de 120 00 en chiffres)	**4 ème**
JOHN'S NEGOCE	32 533 665	38 389 725	32 533 665	38 389 725	**Conforme pour l'essentielle**	**6 ème**
IBI	34 564 785	40 786 446	34 564 785	40 786 446	**Conforme pour l'essentielle**	**7 ème**
Lot 2 : *Travaux de réalisation de deux (02) latrines à deux (02) postes au profit de la commune de Barsalogho* Montant prévisionnel : 6 325 000, Moyenne des Offres : 5 236 380, Borne inférieure (BI) : 5 006 119, Borne Supérieure : 6 772 985; Seuil de tolérance (0.95 BI): 4 755 813						
EROP SARL	3 422 820	4 038 928	3 422 820	4 038 928	Offre anormalement basse	**Non classé**
STO	3 813 160	4 499 529	3 813 160	4 499 529	Offre anormalement basse	**Non classé**
EKMF PLUS	4 448 830	5 249 619	4 448 830	5 249 619	**Conforme pour l'essentielle**	**1er**
E.S.P. F	4 762 630	5 619 903	4 762 630	5 619 903	**Conforme pour l'essentielle**	**2 -ème**
FASNE SERVICE SARL	5 008 160	/	5 008 160	/	**Conforme pour l'essentielle**	**3 -ème**
IBI	5 170 060	6 100 671	5 170 060	6 100 671	**Conforme pour l'essentielle**	**4 -ème**
ATTRIBUTAIRE	***Lot 1 : SO.FA.B.E SARL pour un montant de vingt-neuf millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (29 199 999) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.*** ***Lot 2 : EKMF PLUS SARL pour un montant quatre millions quatre cent quarante-huit mille huit cent trente (4 448 830) F CFA HT et de cinq millions deux cent quarante-neuf mille six cent dix-neuf (5 249 619) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.***						

REGION DES KOULSE

Rectificatif des résultats de dépouillement parus dans la Revue des Marchés Publics n°4518 du Lundi 26 Octobre 2026 page 27-28 suivant décision ARCOP N°2026-L0426/ARCOP/ORD du 04 Novembre 2026

Financement : Budget Communal (Fond propre), exercice 2026
Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics n°4477 du Lundi 31 Août 2026 page 65
Convocation de la CAM : Lettre N° 2026- 01/RCND/PNMT/PRCP du 08/07/2025. - Date d'ouverture des plis : 09 Septembre 2026
Nombre de plis reçus : LOT 1 : 07 et LOT 2 :02 - Date de délibération : 09 Novembre 2026

Lot 1 : Acquisition de matériel et mobilier de bureau au profit de la commune de Nagbingou
Enveloppe prévisionnelle (E) : 11 315 745 **Moyenne arithmétique (E) : 10 182 279**
P=0,6*E + 0,4*M **P= 10 862 359**
0,85*P= 9 233 005 **1,15*P=** 12 491713

Soumissionnaires	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ZIBO AB ET AB TRADING COMPANY	7 841 000	9 252 380	7 841 000	9 252 380	1er	**RAS**
GEC-TRA SARL	8 410 000	9 923 900	8 410 000	9 923 900	2e	**RAS**
BONA DISTRIBUTION	8 700 000	10 266 000	8 700 000	10266000	3e	**RAS**
SAFI MULTI SERVICE	9 565 114	11 286 835	9 565 114	11 286 835	4e	**RAS**
Attributaire provisoire :	***Lot 1 : L'entreprise ZIBO AB ET AB TRADING COMPANY attributaire pour l'acquisition de matériel et mobilier de bureau au profit de la commune de Nagbingou pour un montant de neuf millions deux cent cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt (9 252 380) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.*** ***Des Augmentations ont été effectuées sur : Item 2 :1 unités, Item 8 : 1 unité, Item 9 : 3 unités, Item 11 : 1 unités Item 12 : 1 unités, Item 15 : 1 unités.*** ***Le montant de l'augmentation est de un million trois cent quatre-vingt mille (1.380.000) F CFA HTVA***					

	Le nouveau montant est : Neuf millions deux cent vingt-un mille (9.221.000) F CFA HTVA soit Onze millions cinq cent quatre-vingt mille sept cent quatre-vingt : (11.580.780) F CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours.					
Lot 2 : Acquisition de matériel informatique au profit de la mairie de Nagbingou.						
BONA DISTRIBUTION	2 400 000	2 832 000	2 400 000	2 832 000	1e	**Conforme**
SAFI MULTI SERVICE	2 510 500	2 962 390	2 510 500	2 962 390	2e	**Conforme**
Attributaire provisoire :	***Lot 2 : l'entreprise BONA DISTRIBUTION attributaire pour l'acquisition de matériel informatique au profit de la commune de Nagbingou pour un montant de deux millions huit cent trente-deux mille (2 832 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.*** ***Des Augmentations ont été effectuées sur : Item 3 :1 unités, Item 4 : 1 unité, Item 5 : 1 unités, Item 6 : 2 unités.*** ***Le montant de l'augmentation est de cent douze mille (112.000) F CFA HTVA*** ***Le nouveau montant est : Deux millions cinq cent douze mille (2.512.000) F CFA HTVA soit Deux millions neuf cent soixante-quatre mille cent soixante : (2.964.160) F CFA TTC avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours.***					

REGION DE NANDO

DEMANDE DE PRIX N°2026 -01/RNDO/PSNG/CDYR/ POUR L'AQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DE MOBILIERS DE BUREAU AU PROFIT DE LA MAIRIE DE DIDYR DU 20/10/2026.

- FINANCEMENT : Budget communal
- CONVOCATION DE LA CCAM : N°2026-010/RNDO/PSNG/CDYR du 22/10/2026
- DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 29/10/ 2026
- NOMBRE DE PLIS : 08 plis
-DATE DE DELIBERATION : 29/10/2029

N° DE PUBLICATION DANS LA REVUE DES MARCHES PUBLICS : Quotidien n° 4513 du Mardi 20 Octobre 2026

N° Ordre	Soumissionnaires	Prix de l'offre lue publiquement (FCFA)		Prix de l'offre corrigée HTVA (FCFA)	Justification	Observations
		Montant HTVA	Montant TTC			
LOT 1						
01	**ABSTERGO INTERNATIONAL**	6 001224	-	-	RAS	**NON CONFORME :** Le diplôme du technicien en maintenance informatique n'a pas été fourni. En plus, il y a contradiction entre le montant lu sur la lettre de soumission**(6 001 224**) et le montant sur le bordereau des prix des fournitures (**4 875 000**).
02	**GROUPE INET SYSTEM BURKINA SARL**	4 885 000	-	-	RAS	**CONFORME**
LOT 2 **M=0,6 E+0,4 P soit M= (0,6X 5 932 203 HTVA) + (0,4 X 4 923 125 HTVA) = 3 559321 + 1 969 251 = 5 528 572** **Borne inferieure (BI) = 0,85 M = 0,85 X 5 528 572 = 4 699 286 HTVA** **Seuil de Tolérance (ST) = 0,95 BI = 0,95 X 4 699 286 = 4 464 322 HTVA**						
01	**IDEX Groupe**	-	6 584 400	RAS	RAS	**NON CONFORME :** Les prospectus du mobilier n'ont pas été fournis. Il y a absence de précision sur la couleur du tissu d'ameublement du fauteuil agent dans la proposition technique du soumissionnaire. Il y a également absence de précision sur la .couleur du revêtement de la chaise visiteur.
02	**LOYAL FURNITURES Sarl**	-	5 055 000	5 055 000	L'entreprise est soumise à la contribution des micro entreprise (CME) et les entreprises sous ce régime ne facture pas la TVA	**CONFORME** : Correction du montant lu en TTC soit 5 055 000 HTVA au lieu de 5 055 000 TTC
03	**CAFER-DLD Sarl**	4 620 000	-	RAS	RAS	**NON CONFORME :** Les prospectus du mobilier n'ont pas été fournis. En plus il y a contradiction entre le montant lu sur la lettre de soumission (4 620 000) et le montant sur le bordereau des prix des fournitures (5 800 000).
04	**LA GRACE POUR TOUS**	4 802 500	-			**CONFORME**
05	**EKBOUF**	5 200 0000	-			**CONFORME**
06	**SOREA**	4 635 000	-			**CONFORME :** l'offre financière du soumissionnaire est dans la limite du seuil de tolérance. Il lui est demandé une confirmation des prix par lettre N°2026-04/RNDO/PSNG/CDYR/CCAM du 29/10/2026
OBSERVATIONS	**Lot 1** : **GROUPE INET SYSTEM BURKINA SARL** pour un montant de **quatre million huit cent quatre-vingt-cinq mille (4 885 000) FCFA HTVA** avec un délai d'exécution de **vingt et un (21) jours.** **Lot 2 : SOREA pour** un montant de **quatre million six cent trente-cinq mille (4 635 000) FCFA HTVA avec** un délai d'exécution **de vingt et un (21) jours**					

Fiche de synthèse des résultats de la manifestation d'intérêt N°2026-002/RNDO/PSNG/C-DAS/M/PRCP du 28/09/2026 pour la constitution <d'une base de données additive de fournisseurs / prestataires de la commune de Dassa pour l'année 2026.
PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des marchés publics N°4512 du lundi 19 octobre 2026. FINANCEMENT : Budget communal, gestion 2026. DATE DE CONVOCATION CCAM : Lettre N°2026-003/RNDO/PSNG/C-DAS/M/SG/PRCP du lundi 25 octobre 2026.
DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 28/09/2026.NOMBRE DE PLIS REÇUS : 17

N°	Soumissionnaires	N°RCCM	N°IFU	Représentant légal	Contact téléphonique	Proposition de la commission (Retenu/non retenu)
-	**Lot 1 : Réhabilitation de l'adduction d'eau potable (AEPS) du jardin communal sis a bachoucorèpoun;**					
01	SUCCES BUSINESS	BF-KDG2015M001	N°00061312X	BAGUE Sabirina	70.68.07.18	Retenue
02	E.Z.I.P/SARL	BF KDG2018B129	N° 00105058X	YAMEOGO Ousséni	76.59.49.94	Retenue
03	ENTREPRISE BALGUISSA GLOBAL BUSSINESS	BF.KDG.01.2023 -A10-00366	N° 00213323C	YAMEOGO Balguissa	56.34.04.92	Retenue
04	Alya Bâtiments et Commerce	BFMNG2021B41	N° 00156602K	BAGUE Abdoulaye	63.80.76.28	Retenue
05	TIMB-NOOMA TRAVAUX ET SERVICES	BFKDG-2021-B543	N° 00170254N	KOALGA Ranamesba	71.77.53.57	Retenue
06	ENTREPRISE JOE	BF-OUA -2020A7716	N° 00142245M	KOLOGO Djénéba	70.68.81.98	Retenue
07	FASO EMERGENCE	BFKDG2013A220	N° 00051956Z	KABRE Mamoudou	70.69.20.87	Retenue
08	GROUPE MODERNA	BFOUA3021B6584	N° 00159900U	CNOMBO Plig Wend Mahānadī Tigaini	70.30.61.37	Retenue
09	SOREMAF COMPANY SARL	BFOUA2022B0979	N° 00173319L	MAIROH Atoudjial	77.19.00.30	Retenue
10	P.S.B	BFOUA2022A1243	N° 00049356C	KABORE Moutafa	78.25.92.13	Retenue
11	Ets KABORE YAHAYA ET FRERES	BFOUA2014M6176	N° 00032380F	KABORE Yahaya	78.03.78.41	Retenue
12	E.S.T	BFOUA2019A6028	N° 000123529F	OUEDRAOGO Omarou	72.02.10.00	Retenue
13	C.M.BTP	BF-DDG-01-2025-A11-00049	N° 00261225L	KABORE Roger	76.36.97.54	Retenue
14	AGHAS MULTI-SERVICES SARL	BFBBD-01-2022-B16-1351	N° 00185896G	AGHAS-OUEGOUY Weinan Prosper Christian	55.13.74.58	Retenue
15	AGHAS MULTI-SERVICES SARL	BFBBD-01-2022-B16-1351	N° 00185896G	AGHAS-OUEGOUY Weinan Prosper Christian	55.13.74.58	Retenue
16	AGHAS MULTI-SERVICES SARL	BFBBD-01-2022-B16-1351	N° 00185896G	AGHAS-OUEGOUY Weinan Prosper Christian	55.13.74.58	Retenue
17	ENTREPRISE JOE	BF-OUA -2020A7716	N° 00142245M	KOLOGO Djénéba	70.68.81.98	Retenue

REGION DE YAADGA

SYNTHESE DES RESULTATS

DDP : N°2026-009/MATM/RYDG/GVT-OHG/SG du 16 octobre 2026 relatif aux travaux de réhabilitation d'un système d'AEPS et d'un mini AEP dans les communes de Léba et Séguénéga pour le compte de la Direction Régionale l'Agriculture, de l'Eau des Ressources Animales et Halieutiques de Yaadga(DRAERAH-YDG).

Publication : Revue des marchés publics N°4518 du lundi 26 octobre 2026 ;
Date de dépouillement et de délibération : Jeudi 05 novembre 2026 ;
Budget prévisionnel :
LOT1 : 24 986 500) FCFA TTC
LOT2 : 23 511 500) F CFA TTC
Nombre de plis reçu :5
Financement : UNICEF

Lot 1 : **Travaux de réhabilitation d'un mini AEP à Bouloulou dans la commune de Léba pour le compte de la Direction Régionale l'Agriculture, de l'Eau des Ressources Animales et Halieutiques de Yaadga(DRAERAH-YDG).**

Soumissionnaires	Montants en francs CFA HTVA		Montants en francs CFA TTC		Classement	Observations
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
AFRICA BUILGER AND TRADING	**17 850 000**	**17 850 000**	**21 063 000**	**21 063 000**	**1er**	**CONFORME**
AGK SARL	**18 590 000**	**18 590 000**	**21 936 200**	**21 936 200**	**2eme**	**CONFORME**
SOFOTRA SARL	**16 000 000**	**16 000 000**	**18 880 000**	**18 880 000**	-	**NON CONFORME** **Pour TRAORE Oumarou Responsable en sauvegarde environnementale est titulaire du (Bachelor en Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement + CV au lieu de BAC+3 en HSE + CV demandé dans le dossier) ;** **Le chef d'équipe Topographique COMPAORE M Sosthène est titulaire du (BEP en Topographie + CV au lieu de Technicien Supérieur en Topographie + CV demandé dans le dossier) :**

Attributaire	**AFRICA BUILDER AND TRADING** pour un montant de **Vingt un millions soixante-trois mille (21 063 000) francs CFA TTC** pour les travaux de réhabilitation d'un mini AEP à Bouloulou dans la commune de Léba avec un délai d'exécution de **cinquante (50) jours.**

Lot 2 : Travaux de réhabilitation d'un système d'AEPS à Gorin dans la commune de Séguénéga pour le compte de la Direction Régionale l'Agriculture, de l'Eau des Ressources Animales et Halieutiques de Yaadga (DRAERAH-YDG).

Soumissionnaires	Montants en francs CFA HTVA		Montants en francs CFA TTC		Classement	Observations
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
SOFOTRA SARL	**17 000 000**	**17 000 000**	**20 060 000**	**20 060 000**	**1er**	**CONFORME**
AFRICA BUILDER AND TRADING	**17 350 000**	**17 350 000**	**20 473 000**	**20 473 000**	**2e**	**CONFORME**
Attributaire	**SOFOTRA SARL** pour un montant de **dix-sept millions (17 000 000) francs CFA HTVA** pour les travaux de réhabilitation d'un système d'AEPS à Gorin dans la commune de Séguénéga avec un délai d'exécution de **cinquante (50) jours.**					

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

Demande de prix N°2026-36/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour l'acquisition et l'aménagement de containers pour bureaux de travail au profit du CHUR-OHG - Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4518 du lundi 26 septembre 2026, page 61
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : jeudi 05 novembre 2026 - Nombre de plis reçus : 04
Nombre de lots : lot unique - Financement : Budget CHUR-OHG ; Exercice 2026
Budget prévisionnel : quinze millions trois cent trente-sept mille cinq cents (15 337 500) F CFA TTC
Borne inférieure (BI) : 11 957 843
Seuil de tolérance (ST) = BI*0,95 = 11 359 950

Soumissionnaires	Montant Lu en FCFA	Montant Corrigé en FCFA	Observations
MONDIAL TRAVAUX ET SERVICE	10 008 369 HTVA 11 809 875 TTC	10 308 369 HTVA 12 163 875 TTC	Conforme et classé 1er Après correction du total IV. Lire 2 228 000 F CFA au lieu de 1 928 000 F CFA. Soit une variation de 2,91%.
GS-BTP-S	9 964 200 HTVA	-	Non conforme *Discordance entre le poste de Monsieur RAMDE Benoit (soudeur) et ses qualifications professionnelles (menuisier) au niveau du personnel demandé. *De février 2019 à mai 2019 : les postes de soudeur, chef électricien et plombier ne sont pas indiqués dans le projet concerné au niveau du CV.
BUROSPRINT SARL	12 988 500 HTVA	-	Non conforme Non-respect du cadre du devis quantitatif et estimatif avec insertion d'un item « conteneur »
LES SERVICES ET M (S&M)	10 805 000 HTVA 12 749 900 TTC	-	Non conforme Le diplôme de BEP, le CV et les attestations de travail ne sont pas au nom de KINDA B. Christophe qui est sur la liste nominative du personnel en tant que maçon.

ATTRIBUTAIRE : MONDIAL TRAVAUX ET SERVICES pour un montant de onze millions huit cent-neuf mille huit-cent-soixante-quinze (11 809 875) FCFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

Demande de prix N°2026-37/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour l'entretien et la maintenance du réseau local intranet au profit du CHUR-OHG
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4518 du lundi 26 octobre 2026, page 62
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : jeudi 05 novembre 2026 - Nombre de plis reçus : 04
Nombre de lots : lot unique - Financement : Budget CHUR-OHG ; Exercice 2026
Budget prévisionnel : quatre millions (4 000 000) F CFA TTC
Borne inférieure (BI) : 3 363 559
Seuil de tolérance (ST) = BI*0,95 = 3 195 381

Soumissionnaires	Montant Lu en FCFA	Montant Corrigé en FCFA	Observations
EZAF INFORMATIQUE	3 988 400 TTC	-	Non conforme -Caution de soumission ou déclaration de garantie non fournie
EZANET	3 351 000 HTVA	-	Non conforme -Caution de soumission ou déclaration de garantie non fournie
MGF SERVICE	2 950 000 HTVA 3 481 000 TTC	-	Non conforme -Profil du personnel non conforme : Ingénieur en génie logiciel proposé au lieu d'ingénieur en réseau et sécurité informatique demandé -Absence d'une certification Itil
FIRDAWS TECHNOLOGIES	3 299 000 HTVA	3 299 000 HTVA 3 892 820 TTC	Conforme et classé 1er

ATTRIBUTAIRE : FIRDAWS TECHNOLOGIES pour un montant de trois millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille (3 299 000) FCFA HTVA. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

Demande de prix N°2026-38/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour les travaux de réfection du bâtiment de néonatalogie au profit du CHUR-OHG
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4518 du lundi 26 octobre 2026, page 71
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : vendredi 06 novembre 2026 - Nombre de plis reçus : 07
Nombre de lots : lot unique - Financement : Budget CHUR-OHG ; Exercice 2026
Budget prévisionnel : vingt un millions quatre cent cinquante-huit- mille (21 458 000) F CFA TTC
Borne inférieure (BI) : 16 905 660

Seuil de tolérance (ST) = BI*0,95 = 16 060 377			
Soumissionnaires	**Montant Lu en FCFA**	**Montant Corrigé en FCFA**	**Observations**
MONDIAL TRAVAUX ET SERVICE SARL	14 184 102 HTVA 16 737 240 TTC	14 184 102 HTVA 16 737 240 TTC	Conforme et classé 1er Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance avec confirmation des prix.
SOSID IMMO	19 757 275 TTC	-	Non conforme -Attestation de réussite d'ingénieur en Génie Civil fourni au lieu d'un diplôme en Génie Civil demandé pour le conducteur des travaux ; --BEP /froid et climatisation fournie au lieu d'un CAP/ froid et climatisation demandée pour le technicien en froid et climatisation
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION TEGAWENDE	16 235 016 HTVA	-	Non conforme -BQP option menuiserie fourni au lieu de BEP option menuiserie demandé pour le menuisier ; -BEP /froid et climatisation fournie au lieu d'un CAP/ froid et climatisation demandée pour le technicien en froid et climatisation. ; -Attestation de réussite au diplôme d'ingénieur de conception fourni au lieu d'un BEP en construction métallique demandé pour le soudeur.
E.C.C.G (1+1)	15 850 000 HTVA	15 850 000 HTVA 18 703 000 TTTC	Conforme et classé 3e
YABIRI SARL	17 166 346 TTTC	14 547 751 HTVA 17 166 346 TTTC	Conforme et classé 2e
LES SERVICES ET M	15 875 633 HTVA 18 732 067 TTC	-	Non conforme, -Incohérence entre la date de naissance de Monsieur SARAMBE (19/11/1991) sur son CV et son diplôme (1er /11/1991). -Le CQP en peinture n'est pas fourni pour le peintre.
EXCEL SERVICE INTERNATIONAL	13 805 000HTVA	-	Non conforme, -Diplôme de génie industriel fourni au lieu du diplôme de génie civil demandé pour le conducteur des travaux ; - Licence professionnel en génie civil fournie au lieu d'un diplôme de technicien supérieur en génie civil pour le chef de chantier ; - Diplôme de technicien supérieur en génie électrique fournie au lieu d'un diplôme d'ingénieur de travaux en génie électrique pour le chef électricien.
ATTRIBUTAIRE : MONDIAL TRAVAUX ET SERVICE SARL pour un montant de seize millions sept cent-trente-sept mille deux cent quarante (16 737 240) FCFA HTVA. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.			

REGION DES TANNOUNYAN

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE RECTIFICATIF DES RESULTATS PROVISOIRES DU LOT1 DE LA DEMANDE DE PRIX 2026-001/RTNY/PCMO/CMGD/M/SG/PRCP PARU A LA RMP N°4526 DU VENDREDI 06 NOVEMBRE

Objet : Travaux de construction d'infrastructure marchandes dans la commune de Mangodara.

Financement : Budget communal, gestion 2026
Publication revue des marchés publics : N°4526 du vendredi 06 novembre 2026. **Date du dépouillement** : 19 octobre 2026.
Nombre de plis reçu : 03. **Date de délibération** : 22/10/2026

- **Pour le lot1 :** Travaux de construction de six (06) boutiques de rues à Madiasso dans la commune de Mangodara.

AU LIEU DE :

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
E.CO.BA.S.M	8 908 383	**11 511 891**	-	-	Conforme
ATTRIBUTAIRE	**E. CO.BA.S.M** pour un montant de onze millions cinq cent onze mille huit cent quatre-vingt-onze **(11 511 891) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **quarante-cinq (45)** jours				

LIRE :

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
E.CO.BA.S.M	8 908 383	**10 511 891**	-	-	Conforme
ATTRIBUTAIRE	**E. CO.BA.S.M** pour un montant de dix millions cinq cent onze mille huit cent quatre-vingt-onze **(10 511 891) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **quarante-cinq (45)** jours				

APPELS D'OFFRES

DES MINISTERES ET INSTITUTIONS
MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

et des Engagements Financiers

http://www.dgcmef.gov.bf

MINISTERE DE LA GUERRE ET DE LA DEFENSE PATRIOTIQUE

Acquisition de mobiliers et matériels de bureau et de logement, au profit des structures du MGDP

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE
N° 2026-2133 /MGDP/SG/DMP/SMF-PC du 19 Octobre 2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Montant prévisionnel est de cent vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-six (122 881 356) Francs CFA HTVA soit cent quarante-cinq millions (145 000 000) de Francs CFA TTC.

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026, du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique.

Le Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition de mobiliers et matériels de bureau et de logement, au profit des structures du MGDP, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de cent vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-six (122 881 356) Francs CFA HTVA soit cent quarante-cinq millions (145 000 000) de Francs CFA TTC reparti comme suit :
Lot 1 : Quatre-vingt-huit millions neuf cent quatre-vingt-trois mille cinquante un (88 983 051) Francs CFA HTVA Cent cinq millions (105 000 000) de Francs CFA TTC ;
Lot 2 : Trente-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (33 898 305) Francs CFA HTVA soit quarante millions (40 000 000) de Francs CFA TTC ;
Le présent appel d'offres est réservé à ***« sans objet »***.

Le Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des équipements de bureau, de logement et des matériels informatiques et bureautiques avec un délai d'exécution de soixante (60) jours maximum pour chaque lot.

Le présent appel d'offres est réservé aux ***« sans objet ».***

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots définis comme suit :
Lot 1 : Acquisition de mobiliers de bureau ;
Lot 2 : Acquisition de matériels de bureau et de logement.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sis dans les anciens locaux du SND, tous les jours ouvrables de 07h 30 à 16h 00.

Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot 2, à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sis dans les anciens locaux du SND. La méthode de paiement sera : paiement en espèces à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise au guichet de renseignement du bâtiment R+5 du MEF, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sis dans les anciens locaux du SND Tel : 25 41 90 43 ; 01 BP 496 OUAGA 01 au plus tard le **26/11/2026 à 09h 00** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière, d'un montant de :
Lot 1 : Vingt un millions (21 000 000) de Francs CFA ;
Lot 2 : Huit cent mille (800 000) Francs CFA ;

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **26/11/2026 à 09h 00** à l'adresse suivante : salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sise dans les anciens locaux du SND Tel : 25 41 90 43 ; 01 BP 496 OUAGA 01.

Le Directeur des Marchés Publics

Intendant Lieutenant-Colonel Wendlamita Frédéric IGO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE ET DE LA RESILIENCE DU SYSTEME DE SANTE

Acquisition des équipements/matériels de technologies médicales pour 46 CMA et 17CHU /CHR

Appel d'Offres :
N° 2026-0049/MS/SG/DMP du 05 novembre 2026
Projet : Projet de Renforcement de la Performance et de la Résilience du Système de Santé (PRPRSS)
Acheteur : Ministère de la Santé à travers le PRPRSS
Pays : Burkina Faso
Financement : Crédit IDA N°7695-BF
No Référence STEP: BF-PRPRSS-571382-GO-RFB
Émis le : 05 novembre 2026

1. L'État du Burkina Faso a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet de Renforcement de la Performance et de la Résilience du Système de Santé (PRPRSS) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition, la livraison, l'installation et la mise en service des équipements et matériels de technologies médicales pour 46 CMA et 17 CHU/CHR dans le cadre de la dispensation individuelle nominative au lit du malade.

2. Le Ministère de la Santé à travers le PRPRSS sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et qualifiés pour fournir, acheminer, installer et mettre en service les équipements constitués en un lot unique et structurés en trois rubriques techniques. Le délai maximal de livraison et d'exécution des services connexes est de cent vingt (120) jours à compter de la date portée sur l'ordre de service.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National en un processus à une enveloppe, conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque mondiale applicable au financement, et ouverte à tous les Soumissionnaires éligibles.

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplementaires dans les bureaux de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé; Avenue Kumda Yooré; Porte n°133; Ouagadougou; Code postal: 03 BP 7009 Ouagadougou 03; Burkina Faso et prendre connaissance du dossier tous les jours ouvrables de 08 h 00 à 15 h 30 à l'adresse indiquée ci-dessus.

5. La participation à la concurrence sera ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (joindre **l'agrément technique A3**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et parafiscale, en fournissant les pièces administratives ci-après en cours de validité :
-une attestation de situation fiscale ;
-une attestation de situation cotisante ;
-une attestation de non engagement Trésor Public ;
-une attestation de la direction chargée de la réglementation du travail et des lois sociales.
-un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou tout autre extrait de registre professionnel;
-une attestation de non faillite, valable pour trois mois.

Pour les soumissionnaires établis ou ayant leur base fixe dans la zone UEMOA, ils fournissent en plus du registre du commerce et du crédit mobilier et de l'attestation de non faillite, les pièces administratives délivrées par les autorités de leurs pays de base fixe ou de leur pays d'établissement.
S'agissant des soumissionnaires établis ou ayant leur base fixe hors UEMOA, ils fournissent le registre du commerce et du crédit mobilier et l'attestation de non faillite.

6. Le dossier d'appel d'offres complet en français peut être obtenu dans les locaux de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé, Avenue Kumda Yooré, Porte n° 133, 03 BP 7009 Ouagadougou 03, contre paiement d'un montant non remboursable de **cent-cinquante mille (150 000) francs CFA** auprès du Régisseur de la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers, tél: 25 32 47 74/75.

7. Les offres devront être soumises à la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé, Avenue KUMDA YOORE, sise au nouveau bâtiment du magasin central dudit Ministère, situé dans la cour de l'ex-Trypano, au rez-de-chaussée, porte n°133, 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso, au plus tard le **14/12/2026 à 09 h 00 minute GMT**. La soumission électronique ne sera pas autorisée. Les offres seront ouvertes publiquement à la même date à 09 h 00 minute GMT dans la salle de réunion de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé.

8. Toutes les offres doivent comprendre une Garantie de l'Offre d'un montant de **quatre millions cinq cent mille (4 500 000) FCFA**. La garantie doit demeurer valable au moins vingt-huit (28) jours au-delà de la validité des offres, Elle doit être présentée sous la forme d'une garantie bancaire ou d'une institution de microfinances agréee ou d'un établissement financier. Les declarations de garantie d'offres ne seront pas acceptées.

9. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

10. Adresse : Direction des marchés publics du Ministère de la Santé, Avenue KUMDA YOORE, nouveau bâtiment du magasin central du Ministère de la Santé, dans la cour de l'ex-Trypano, rez-de-chaussée, porte n°133, 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso.
Agence d'exécution : Ministère de la Santé à travers le PRPRSS.
Responsable : Directeur des marchés publics du Ministère de la Santé.

Le Directeur des Marchés Publics P/I

Abdoulaye SAKANDE
Chevalier de l'ordre du Mérite

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALES

Acquisition et déploiement d'une solution d'autocommutateur IP (IPBX) pour le siège de la CNSS

Avis de demande de prix
N° 2026/069/CNSS/DSI/DMP
Financement : Fonds Propres CNSS, exercice 2026

Montant prévisionnel HTVA et TTC :

Quarante-deux millions trois cent soixante-douze milles huit cent quatre-vingt et un **(42 372 881)** F CFA HTVA soit cinquante millions **(50 000 000)** F CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés exercice 2026, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociales (CNSS).

1. La Caisse Nationale de Sécurité Sociales (CNSS) dispose de fonds sur son budget, afin de financer l'**acquisition et le déploiement d'une solution d'autocommutateur IP (IPBX) pour le siège de la CNSS**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés disposant d'un **agrément technique de l'ARCEP valide** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (**90**) jours calendaires.

4. La présente demande de prix **n'est pas réservée**.

5. Les acquisitions sont en lot unique : **Acquisition et déploiement d'une solution d'autocommutateur IP (IPBX) pour le siège de la CNSS**

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Direction des Marchés Publics (DMP), sis au rez de chaussée du Bâtiment A du siège de la CNSS à Ouagadougou, non loin de la place de la nation, tél : +226 25 30 60 78/80** et prendre connaissance des documents de Demande de Prix à l'adresse mentionnée ci-après :**Direction des Marchés Publics (DMP), sis au rez de chaussée du Bâtiment A du siège de la CNSS à Ouagadougou, non loin de la place de la nation, tél : +226 25 30 60 78/80 du lundi au jeudi de 7h 30mn à 12h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn et le vendredi de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16h 30 mn TU.**

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction des Marchés Publics (DMP), sis au rez de chaussée du Bâtiment A du siège de la CNSS à Ouagadougou, non loin de la place de la nation, tél : +226 25 30 60 78/80.** La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de la **Direction des Marchés Publics (DMP)**, sis au rez de chaussée du Bâtiment A du siège de la CNSS à Ouagadougou, non loin de la Place de la nation au plus tard le **23/11/2026 à 9 heure 00 minute TU** en **un (1) original et trois (3) copies**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) CFA.**

10. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable du non réception de l'offre transmise par le Candidat.

11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Mohomed OUEDRAOGO

AMBASSADE DU BURKINA FASO AU NIGER

Réalisation des travaux de construction de ses immeubles fonctionnels et résidentiels à Niamey en deux (02) phases.

AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES

1. L'Ambassade du Burkina Faso au Niger émet le présent Dossier de pré-qualification à l'intention des candidats qui souhaitent soumettre une offre en vue de la réalisation des travaux de construction de ses immeubles fonctionnels et résidentiels à Niamey en deux (02) phases.

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert précédé d'une pré-qualification**,** et ouvert à tous les candidats éligibles et pré-qualifiés.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations sur les documents de préqualification auprès de l'Ambassade du Burkina Faso au Niger, sise à la **Rue KK 2 KOUARA KANO– BP 10348, Téléphone : : (227) 20 72 60 92; (227) 20 3742 81, (227) 81 20 62 06,** ou auprès de l'Autorité contractante du Ministère des Affaires Etrangères au deuxième (**2e) étage porte 222 ou 224 du bâtiment R+3 du Ministère des Affaires Étrangères**

Ville : **Ouagadougou**

Boîte postale : **03 BP 7038 Ouagadougou 03**

Pays : **Burkina Faso**

Numéro de téléphone : **25 32 47 32 poste 387**

Heure de consultation : Ambassade du Burkina Faso au Niger tous les jours ouvrables de 10H00 à 12H00 heure Niamey ; Ministère des Affaires Etrangères tous les jours ouvrables aux heures de service

1. Les candidats intéressés peuvent consulter et retirer gratuitement le dossier électronique de pré-qualification à l'**Ambassade du Burkina Faso au Niger**, **Rue KK 2 KOUARA KANO– BP 10348-Téléphone : : (227) 20 72 60 92; (227) 20 3742 81, (227) 81 20 62 06** et au **Ministère des Affaires Etrangères** au deuxième (**2e) étage porte 222 ou 224 du bâtiment R+3 du Ministère des Affaires Étrangères. Les candidats peuvent aussi** demander que le dossier électronique leur soit transmis à leur adresse électronique.

Les candidatures devront être soumises au service courrier de l'**Ambassade du Burkina Faso au Niger, sise Rue KK 2 KOUARA KANO– BP 10348 ; Téléphone : (227) 20 72 60 92; (227) 20 3742 81, (227) 81 20 62 06** ou au Ministère des Affaires Etrangères au deuxième (**2e) étage porte 222 ou 224 du bâtiment R+3 du Ministère des Affaires Étrangères** au plus tard le **lundi 14 décembre 2026 à 10H00**, sous pli fermé avec la mention :

« **APPEL D'OFFRES POUR LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES IMMEUBLES FONCTIONNELS ET RESIDENTIELS DE LA MISSION DIPLOMATIQUE DU BURKINA FASO AU NIGER.**

Attention : Monsieur le Trésorier de l'Ambassade »

Les candidatures remises en retard ne seront pas acceptées.

2. Les candidats resteront engagés par leur candidature pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des candidatures.

3. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister**.**

4. La liste de candidats présélectionnés sera communiquée au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.

5. L'Ambassade du Burkina Faso au Niger se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel d'offres.

Directeur des Marchés Publics

MILLOGO Armand
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

Travaux de réfection du bâtiment du siège de la SONATUR (lot unique).

Avis d'appel d'offres ouvert national
N°2026-002/DG-SONATUR/PRM du 15-10-2026
Montant prévisionnel : six cent quatre-vingts millions (680 000 000) francs CFA TTC
Financement : Budget SONATUR, exercice 2026

Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés, exercice 2026 paru dans la revue des marchés publics du 31 mars 2026.

La Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) dans le cadre de son budget, exercice 2026 a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des travaux de réfection du bâtiment du siège de la SONATUR (lot unique).

Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de six cent quatre-vingts millions (680 000 000) francs CFA TTC.

Le présent appel d'offres est réservé aux seules entreprises burkinabè et communautaires.

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réfection du bâtiment du siège de la SONATUR avec un délai d'exécution minimum de cent quatre-vingts (180) jours et maximum de deux cent dix (210) jours.

Les acquisitions se décomposent en lot unique.

La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés au bâtiment annexe de la SONATUR sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 30 et prendre connaissance des documents.

Les exigences en matière de qualifications sont : l'agrément technique B4 en cours de validité, deux marchés similaires, une ligne de crédit et le chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années. Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de la SONATUR 1er étage du bâtiment annexe sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 ou retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) à la caisse du siège de la SONATUR au rez de chaussez du bâtiment principal sis Avenue Kwamé N'Nkrumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable du lundi au vendredi.de 7h 30 à 15h 30

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de la SONATUR 1er étage du bâtiment annexe sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03, chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 30 au plus tard le **14/12/2026 à 9 h00 T.U** en un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de treize millions six cent mille (13 600 000) francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14/12/2026 à 9 h00 T.U** dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés de la SONATUR.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Mahamoudou KONKOBO

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Réalisation d'infrastructures au profit de l'Association des retraités de FADA en deux (02) lots

Avis de demande de prix
N° 2026-018/CARFO/DG/DMP
Financement : Budget CARFO exercice 2026

Montant prévisionnel :
- HTVA : Cent vingt-sept millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (**127 118 644)** francs CFA ;
- TTC : Cent cinquante millions **(150 000 000)** francs CFA.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés 2026 publié sur le site web de la CARFO et celui de la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DGCMEF).

2. La CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES a obtenu des fonds au titre du budget exercice 2026, afin de financer la réalisation d'infrastructures au profit de l'association des retraités de FADA N'GOURMA et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3. La réalisation d'infrastructure au profit de l'Association des retraités de FADA N'GOURMA se décomposent en deux (02) lots :
- Lot 1 : Construction d'une salle de réunion au profit de l'Association des retraités de FADA N'GOURMA ;
- Lot 2 : Construction d'une clôture et d'équipements commerciaux au profit de l'Association des retraités de FADA N'GOURMA.

4. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : Cent vingt-sept millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (127 118 644) francs CFA HTVA et cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA TTC, reparti en deux (02) lots :
- Lot 1 :

Montant HTVA : soixante-quatorze millions quatre cent vingt-six mille six cent quarante-quatre (74 426 644) francs CFA ;
Montant TTC : quatre-vingt-sept millions neuf cent quarante un mille quatre cent quarante (87 941 440) francs CFA ;
- Lot 2 :

Montant HTVA : cinquante-deux millions cinq cent quatre-vingt-douze mille (52 592 000) francs CFA ;
Montant TTC : soixante-deux millions cinquante-huit mille cinq cent soixante (62 058 560) francs CFA ;

5. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (un agrément technique dans le domaine du bâtiment couvrant la région du Goulmou: agrément B2 minimum pour le lot 1, et agrément B1 minimum pour le lot 2) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

6. La présente demande de prix est réservée à [insérer pour chaque lot la catégorie d'entreprises, la nature de la réservation (seuil communautaire) ou « sans objet » lorsque le marché n'est pas réservé]. Sans objet

7. La CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des divers travaux d'aménagements sur les différents sites indiqués dans le dossier de la demande de prix, avec un délai d'exécution de : cent soixante (160) jours pour le lot 1 et quatre-vingt-dix (90) jours le lot 2.

8. La passation du Marché sera conduite par demande de prix telle que définie aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES au siège à Ouaga 2000, avenue Sembène Ousmane et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après au secrétariat de la Direction des Marchés Publics au 3ème étage du siège de la CARFO à Ouaga 2000 du lundi au jeudi de 7 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h à 16 h, les vendredis de 7 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn.

10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour chaque lot. La méthode de paiement sera en espèce.
11. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au secrétariat de la Direction des Marchés publics au 3ème étage du siège de la CARFO à Ouaga 2000 au plus tard le **23/11/2026 à 9 heure 00 minute TU** en un (1) original et [comme spécifié au DPDPX] copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
- lot 1 : 2 600 000 F CFA ;
- lot 2 : 1 800 000 F CFA.

13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **23/11/2026 à 9 heure 00 minute TU** à l'adresse suivante : au siège de la CARFO à Ouaga 2000, avenue Sembène Ousmane.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

UNIVERSITE VIRTUELLE DU BURKINA FASO

Aménagement des salles de laboratoire de l'Université Virtuelle du Burkina Faso

Avis de demande de prix
N° 2026-12/MESRI /SG/UV-BF/P/PRCP
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026
Autorité contractante : Université Virtuelle du Burkina Faso
Demande de prix n° 2026-12/MESRI/SG/UV-BF/P/PRCP du 11/11/2026

Le montant prévisionnel HTVA de **vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-huit (25 423 728) francs CFA** soit un montant prévisionnel TTC de **trente millions (30 000 000) Francs CFA.**

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026 de l'Université Virtuelle du Burkina Faso.

1. L'Université Virtuelle du Burkina Faso dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **l'aménagement des salles de laboratoire de l'UV-BF**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**disposant d'un agrément en matière informatique Domaine 1 catégorie C au moins**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel HTVA est de **vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-huit (25 423 728) francs CFA soit un montant prévisionnel TTC de trente millions (30 000 000) Francs CFA.**
4. La présente demande de prix est réservée aux : **entreprises relevant de la catégorie des petites entreprises.**
5. Les acquisitions se décomposent en un lot unique : **Aménagement des salles de laboratoire de l'Université Virtuelle du Burkina Faso.**
6. Le délai d'exécution est de : vingt-et-un (21) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sis au **Boulevard Mouammar Kadhafi Ouaga 2000 1er étage de l'immeuble de l'UV-BF**, Ouagadougou, BP 64 Ouagadougou Cité AN II, Burkina Faso. Numéro de téléphone : 02 20 31 31/73 59 35 16.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sis au **Boulevard Mouammar Kadhafi Ouaga 2000 1er étage de l'immeuble de l'UV-BF**, Ouagadougou, BP 64 Ouagadougou Cité AN II, Burkina Faso. Numéro de téléphone : 02 20 31 31/73 59 35 16 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) CFA à la Trésorerie de l'UV-BF, à la même adresse**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **huit cent mille (800 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la commande publique, **Boulevard Mouammar Kadhafi Ouaga 2000,** 1er étage de l'immeuble de l'UV-BF, **avant le 23/11/2026 à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
10. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande publique

Sibiri Franck Emmanuel OUEDRAOGO

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Travaux de réalisation de plateformes et de hangars de stockage de matériels rebus de la SONABEL à Banfora, Niangologo et Orodara

Avis de Demande de Prix (DPX) N°001/2026/SONABEL/DIS/PDEC
Source de financement : Fonds propres SONABEL
Maître d'Ouvrage : Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)

Montants prévisionnels :
Lot 1: 39 000 000 FCFA HTVA 46 020 000 FCFA TTC
Lot 2: 30 700 000 FCFA HTVA 36 226 000 FCFA TTC
Lot 3: 29 000 000 FCFA TTC 34 220 000 FCFA TTC

Cet avis de Demande de Prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la gestion 2026 de la SONABEL. Les travaux seront financés sur les ressources propres de la SONABEL.

1. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

- Lot 1 : **39 000 000 FCFA HTVA**

  46 020 000 FCFA TTC

- Lot 2 : **30 700 000 FCFA HTVA**

  36 226 000 FCFA TTC

- Lot 3 : **29 000 000 FCFA TTC**

  34 220 000 FCFA TTC

2. La présente demande de prix est réservée aux seules entreprises burkinabè et communautaires. La participation est ouverte à ces entreprises titulaires d'un agrément technique B1 minimum délivrée par le Ministère de la Construction de la Patrie.

3. La SONABEL sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux réalisation de plateformes et de hangars de stockage de matériels rebus de la SONABEL à Banfora, Niangologo et Orodara avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque lot.

4. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Initiatives Structurantes, ex Direction des Projets ou aux adresses mail suivantes : benjamin.gouba@sonabel.bf ; secretariat.dg@sonabel.bf et copie à abzeta.sanfo@sonabel.bf ou peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat de la Direction des Marchés, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures GMT.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet au Secrétariat de la Direction des Marchés situé à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, au 2e étage ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA pour chaque lot**. La méthode de paiement sera par versement direct en liquidité à la caisse principale du Siège de la SONABEL. Le dossier de Demande de Prix, en version papier, sera retiré au Secrétariat de la Direction des Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Initiatives Structurantes/SONABEL, ex Direction Projets, au 1er étage, 39 avenue Manne KAKA, zone du Bois à Ouagadougou, tél : + 226 25 36 82 24, au plus tard le **20/11/2026 à 9 heures 00 mn GMT** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de :

- **lot 1: 1 300 000 F CFA;**
- **lot 2: 1 000 000 F CFA;**
- **lot 3: 1 000 000 F CFA.**

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **20/11/2026 à 9 heures 15 mn GMT** dans la salle de réunions de la Direction des Initiatives Structurantes/SONABEL, ex Direction Projets, au 1er étage, 39 avenue Manne KAKA, zone du Bois à Ouagadougou.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

BUREAU NATIONAL DES SOLS

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE OU UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE DEPLOIEMENT DES MODULES DE BASE DU SYSTEME NATIONAL D'INFORMATION SUR LES SOLS AU BURKINA FASO « SIS-BF »

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2026-001/MAERAH/SG/BUNASOLS/DG/PRM du 09/11/2026

1. Publicité : La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics, exercice 2026.

2. Le Bureau National des Sols (BUNASOLS) a obtenu dans le cadre de son budget 2026 des fonds, afin de financer la conception et le déploiement des modules de base du Système national d'Information sur les Sols au BURKINA FASO << SIS-BF. >>.

3. Le montant prévisionnel est de soixante-onze millions (71 000 000) FCFA TTC.

4. La mission du bureau d'études ou du consultant agrée consiste à concevoir, réaliser et déployer une plateforme interactive de cartographie des sols et de recommandations agricoles.
De façon spécifique, il s'agira de :

- **Concevoir les modules de base du portail web du SIS incluant :**
  - **Carte morpho pédologique du Burkina Faso ;**
  - **Carte des sols du Burkina Faso ;**
  - **Carte des paramètres de fertilité des sols ;**
  - **Carte des aptitudes culturales ;**
  - **Un moteur de recommandations de cultures et de pratiques agricoles.**
- **Faire l'état des lieux et traiter les données de sol existantes ;**
- **Collecter et analyser des données complémentaires** ;

5. Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux personnes morales installées au Burkina Faso et remplissant les conditions fixées par le décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

6. Critères d'évaluation :

- Être un cabinet d'étude, un consultant dans le domaine des SIG, informatique, des sciences et technologies et/ou de la Géomatique ;
- Avoir des compétences en modélisation statistique et apprentissage automatique et l'administration de bases de données PostgreSQL/PostGIS ;
- Avoir au moins deux (02) années d'expérience dans le domaine du développement d'applications web ;
- Avoir déjà participé au développement d'au moins deux (02) applications web en qualité de développeur d'applications Web ;
- Avoir une solide expérience dans la gestion des données scientifiques et technologiques (sciences physiques ou chimiques, environnementales, sols, végétaux, …) ;
- Avoir une très bonne connaissance des sols du Burkina Faso et justifier d'une expérience dans les méthodes de prospection pédologiques, de description et classification des sols suivant la WRB 2022 ;
- Avoir une bonne connaissance des indicateurs de fertilité des sols et leurs méthodes d'analyse ;
- Avoir déjà conçu et maintenu pendant au moins deux ans, des plateformes de gestion des données scientifiques et technologiques ;
- Avoir déjà conçu, déployé et maintenu pendant au moins deux ans au Burkina Faso :
  - Au moins deux applications web à caractère scientifique et technologique
  - Au moins deux applications mobiles à caractère scientifique et technologique ;
  - Au moins deux logiciels ordinateurs (Windows Os ou MacOs) à caractère scientifique et technologique.
- Avoir une bonne connaissance approfondie des reporting, et des règles de sécurité des applications web ;
- Avoir une bonne connaissance du génie logiciel notamment dans le développement d'applications e-services, des outils SIG et la télédétection ainsi que la gestion des bases de données géographiques

7. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

8. Réservation :
Une liste de six (6) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) ».

9. Les critères de sélection porteront essentiellement sur les références du bureau ou groupement. Lesdites références similaires doivent être justifiées par les pages de garde, les pages de signature ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution, le Registre du Commerce.

10. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous, bureau de la Personne Responsable des Marchés du BUNASOLS sis à la Direction Générale du BUNASOLS coté Est du parc Bangrewéogo et aux heures légales d'ouverture de l'administration publique

11. Les manifestations d'intérêt rédigées en français en un (01) original et trois (3) copies doivent être déposées à l'adresse ci-après Bureau de la Personne Responsable des Marchés du BUNASOLS sis à la Direction Générale du BUNASOLS coté Est du parc Bangrewéogo au plus tard le **26/11/2026 à 9 heure 00 minute TU** à laquelle interviendra l'ouverture des offres

12. L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

IMA Boukar

SOCIETE DE GESTION DE L'EQUIPEMENT ET DE LA MAINTENANCE BIOMEDICALE

CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES A CONSULTER DANS LE CADRE DES DEMANDES DE COTATIONS FORMELLES POUR L'ANNEE 2027 AU PROFIT DE LA SOCIETE DE GESTION DE L'EQUIPEMENT ET DE LA MAINTENANCE BIOMEDICALE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°2026-01/SOGEMAB/DG/SG/PRM/bh

Dans le cadre de l'exécution de son Plan de passation des marchés (PPM) 2027, la Société de Gestion de l'Equipement et de la Maintenance Biomédicale (SOGEMAB) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2027, conformément aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

FINANCEMENT

Le financement est assuré par le budget de la SOGEMAB, exercice 2027.

DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Peuvent soumissionner les entreprises spécialisées dans au moins l'un des lots ci-après :
Lot 1 : Fourniture de matériels et équipements biomédicaux, réactifs et consommables biomédicaux, pièces de rechange pour les équipements biomédicaux, entretien et réparation de matériel biomédicaux ;
Lot 2 : Fourniture de consommables informatiques, matériels informatiques, entretien et maintenance du matériel informatique, conception de logiciels de gestion ;
Lot 3 : Fourniture de bureau, mobilier, réparation de mobiliers, produits d'entretien et de nettoyage, petit matériel et outillage, matériel de bureau ;
Lot 4 : Fourniture, entretien et réparation de : climatiseurs, de groupes électrogènes, électricité et froid, panneaux solaires\batteries ;
Lot 5 : Exécution des marchés de travaux de construction, d'entretien, de réfection de bâtiments, d'entretien de circuit d'eau, de menuiserie ;
Lot 6 : Fourniture de matériels roulant quatre (04) roues et deux (02) roues, entretien et réparation de matériels roulant, fourniture de pneus et batteries pour matériels roulant ;

Lot 7 : Gardiennage des locaux et nettoyage des locaux ;
Lot 8 : Publicité, gadgets, imprimés administratifs, communication et médias ;
Lot 9 : Restauration (Pause-café et Pause déjeuner).

NB : Un soumissionnaire peut opter pour un ou plusieurs domaines (trois domaines au maximum).

PARTICIPATION A LA MANIFESTATION D'INTERET

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Avis d'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la SOGEMAB, année budgétaire 2027 ».
La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte à égalité à toutes les entreprises qui ne sont pas sous le coup d'interdiction ou de suspension par l'Administration.
Pour chaque demande de cotations, il sera demandé aux soumissionnaires d'être en règle vis-à-vis de l'Administration en fournissant les pièces administratives ci-après :
l'attestation de situation fiscale ;
l'attestation d'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier ou tout autre extrait de registre professionnel ;
le certificat de non-faillite.

DOSSIERS DE PRESELECTION

Les dossiers de manifestation d'intérêt seront présentés sous forme d'un document relié en un (01) original et une (01) copie, marqués comme tels et comprenant les éléments suivants :

une lettre à manifestation d'intérêt adressée au Directeur Général de la SOGEMAB ;

une description détaillée du domaine d'activité de l'entreprise ;

l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;

l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;

une adresse complète (localisation, téléphone, boîte postale, Email, etc).

DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures, rédigés en langue française devront être déposés main à main sous plis fermés au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de la SOGEMAB sise à Ouaga 2000 01 BP 393 Ouagadougou 01 BURKINA FASO Tél : (00226) 25 45 75 90 au plus tard le **23/11/2026 à 9 heure 00 minute TU** (Temps Universel) avec la mention « Avis d'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la SOGEMAB, année budgétaire 2027 ».

RENSEIGNEMENTS

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Personne Responsable des Marchés, Tél. (00226) 25 45 75 90.

RESERVE

La SOGEMAB se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt sans, de ce fait, encourir de responsabilité vis-à-vis des fournisseurs ou prestataires.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Médecin Colonel Eric E.M.NAO
Professeur Titulaire ORL/CCF

AGENCE FASO VÊENEM

Recrutement d'un cabinet pour accompagner l'Agence Faso Vêenem dans la mise en œuvre de la composante 3 dudit Projet intitule « financement à grande échelle »

PROJET NATIONAL DU BURKINA FASO DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MINI RESEAUX POUR L'AFRIQUE / AGENCE FASO VEENEM

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

N°010-2026/DG/PN_AMP/PRCP

Montant prévisionnel : 28 290 000 H-TVA

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés, Gestion 2026 du Projet National du Burkina Faso dans le cadre du Programme de Mini-réseaux pour l'Afrique.

2. L'Agence Faso Vêenem a obtenu des fonds du « Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) », afin de financer le Projet National du Burkina Faso dans le cadre du Programme de Mini réseaux pour l'Afrique, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles en vue du recrutement d'un cabinet pour accompagner l'Agence Faso Vêenem dans la mise en œuvre de la composante 3 dudit Projet intitulé « financement à grande échelle ». Ce contrat sera financé conjointement par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

3. Le montant prévisionnel est de **vingt-huit millions deux cent quatre-vingt-dix mille (28 290 000) francs CFA H-TVA**.

4. Les services comprennent la mise en œuvre de la Composante 3 du Projet National du Burkina Faso dans le cadre du Programme de Mini réseaux pour l'Afrique, qui vise à renforcer les capacités des principaux acteurs de l'écosystème des mini-réseaux, à améliorer l'accès au financement et à favoriser l'émergence de solutions financières adaptées au contexte burkinabè. Les services s'articulent autour de six (06) activités et consistent notamment, sans que cela ne soit limitatif, à :

- Démarrer la mission par une réunion de lancement et une revue documentaire des études et analyses existantes, notamment celles réalisées dans le cadre de la composante 3 avec l'appui du Fonds d'Équipement des Nations Unies (UNCDF), en vue de produire un rapport de démarrage (méthodologie, calendrier et plan de travail) et une note de synthèse (maximum 10 pages) ; partager l'approche proposée pour les activités de renforcement des capacités avec les principaux partenaires techniques, notamment la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Groupe de la Banque mondiale ;
- Concevoir et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des développeurs de mini-réseaux, axé notamment sur la préparation de projets bancables, la structuration financière, les modèles économiques, les sources et mécanismes de financement disponibles, l'analyse des risques et les exigences des banques, investisseurs et partenaires financiers, les évolutions récentes du cadre réglementaire et les bonnes pratiques internationales, à travers une formation participative d'une durée indicative de deux (02) jours au profit d'environ 25 à 30 participants ;
- Concevoir et animer des sessions de renforcement des capacités des institutions financières, notamment les banques, les institutions de microfinance et les autres organismes financiers concernés (environ 10 à 15 participants), sur les spécificités techniques, économiques et financières des mini-réseaux, l'évaluation des risques, l'analyse de la bancabilité des projets et les instruments susceptibles de faciliter leur financement, les mécanismes de partage des risques et garanties ainsi que les retours d'expérience nationaux et internationaux, à travers une formation participative d'une durée indicative de deux (02) jours ;
- Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des acteurs du secteur public, notamment de l'Agence Faso Vêenem, en matière de financement des mini-réseaux, d'accompagnement des développeurs, de dialogue avec les institutions financières, de mobilisation des partenaires et de facilitation de l'engagement du secteur privé, notamment à travers une formation adaptée d'une durée indicative de deux (02) jours au profit d'environ 15 à 25 participants et l'élaboration d'une note d'orientation opérationnelle (maximum 10 pages) assortie d'une feuille de route préliminaire ;
- Préparer et animer un atelier sectoriel de concertation sur le financement des mini-réseaux d'une durée indicative d'une demi-journée, réunissant les principaux acteurs publics et privés, les développeurs, les institutions financières et les partenaires techniques et financiers (environ 30 à 40 participants), en vue de partager les enseignements de la mission, de recueillir les contributions des parties

prenantes, de mettre en discussion la note d'orientation opérationnelle, de dégager des priorités communes et d'identifier les opportunités de financement ;

- Identifier, sélectionner et formaliser, en concertation avec l'Agence Faso Vêenem, deux (02) opportunités prioritaires sous forme de notes conceptuelles (2 à 3 pages chacune) de solutions de financement, en privilégiant, dans la mesure du possible, des projets ou opérations identifiés. Ces notes devront présenter les problématiques ciblées, les solutions envisagées, les acteurs concernés, les partenaires potentiels et les prochaines étapes de développement ; présenter ces concepts à un nombre limité de partenaires techniques et financiers, recueillir leurs premières réactions et, le cas échéant, ajuster les notes conceptuelles.

Produire un rapport final consolidant les principales activités réalisées, les livrables produits, les principaux enseignements et les recommandations de la mission.

La durée totale d'exécution de la mission est estimée à cent vingt (120) jours calendaires.

5. Le présent avis à manifestations d'intérêt est réservé à : « sans objet ».

6. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat,
- le nombre d'années d'expérience,
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires réalisés au cours des **cinq (05) dernières années** dans le ***renforcement des capacités des acteurs du secteur financier national, des entreprises privées en quête de financement et des acteurs du secteur public*** (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

7. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations **en ne dépassant pas 15 pages environ**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

8. Une liste de **trois (03) candidats** présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de ***« sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection au prix le plus bas) ».***

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

Agence Faso Vêenem,
Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294,
01 BP 545 Ouagadougou 01
Téléphone : +226 25 37 45 01
Courriel : info@afav.bf

et aux heures suivantes : lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.

10. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après :

Agence Faso Vêenem, Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294, Service courrier/ Rez-de-chaussée
au plus tard le **26/11/2026 à 09h 00mn TU.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Boureima TAO

APPELS D'OFFRES
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

COMMUNE DE LOROPENI

Acquisition de matériels de transport (Motocycle) au profit de la police municipale de la commune de Loropéni

Avis de demande de prix
N°2026-001/RDJR/PPON/CLRPN/PRCP du 04 Novembre 2026
Financement : Budget communal (Fonds Propres) ; Gestion 2026
Indentification de l'autorité contractante : COMMUNE DE LOROPENI
Identification de l'AAO : N°2026-001/RDJR/PPON/CLRPN/PRCP du 04 Novembre 2026

Montant prévisionnel est de : Quatre Millions Huit Cent Mille **(4 800 000)** Francs CFA HTVA et Cinq Millions Six Cent Soixante Quatre Mille **(5 664 000)** Francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation de la commande publique : gestion 2026, de la Commune de Loropéni.

1. La commune de Loropéni dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer l'acquisition de matériels de transport (Motocycle) au profit de la police municipale de la commune de Loropéni, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément pour la distribution) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est Quatre Millions Huit Cent Mille (4 800 000) Francs CFA HTVA et Cinq Millions Six Cent Soixante Quatre Mille (5 664 000) Francs CFA TTC

4. Les acquisitions se composent en lot unique.

5. Le délai d'exécution est de Quatorze (14) jours.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique.

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du président de la Commission d'attribution des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de VINGT MILLE (20 000) francs Cfa à la trésorerie régionale du DJORO. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant Cent Cinquante Mille (150 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse (de la Personne responsable de la commande publique, avant le **23/11/2026 à 9 heure 00 minute TU** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Bêbê Norbert Arsène DA

REGION DE BANKUI

Affermage de l'auberge communale et d'un kiosque équipés à la Mairie de TANSILA

COMMUNE DE TANSILA

Avis d'appel d'offres
N° 2026-01/RBNK/PBNW/CTSL/CCAM du 10/11/2026

Cet avis d'appel d'offres fait suite à la réception provisoire des travaux de réhabilitation et d'équipement par la mairie de **Tansila** qui lance une demande d'appel d'offres ayant pour :

1. Objet : **l'affermage de l'auberge communale et d'un kiosque à la Mairie de TANSILA**.
2. Les prestations se feront en lot unique : **affermage de l'auberge communale et d'un kiosque.**

L'auberge communale est composée de :
- quinze (15) chambres et d'un dortoir équipées, le tout clôture ;
- un kiosque avec un congélateur ;
- dix (10) lits en fer forgé d'une place et demi (1,5) pour la mise en service et les 5 autres chambres et le dortoir sont en cours d'équipement ;

Le kiosque est composé de :
- un hangar pour les clients,
- une cuisine ;
- un (01) congélateur de marque Boréal de quatre cent (400) litres ;

Outre tout ce dispositif, l'auberge communale et le kiosque sont logés dans une superficie clôturée **de 5 133 m²**, alimenté par un poste d'eau autonome, d'un tableau électrique de la SONABEL et offrent un espace suffisamment vaste pouvant servir de parking pour les engins à quatre et à deux roues.

3. L'auberge communale et le kiosque sont mis en location contre paiement d'une **redevance annuelle d'au moins huit cent quarante mille (840 000) francs CFA, en raison de soixante-dix mille (70 000) francs CFA le mois**. Le contrat d'affermage est conclu pour une **durée d'un (01) an renouvelable par tacite reconduction.**

4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes personnes, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

5. Les personnes physiques ou morales intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter la présente prestation, notamment :

- ✓ une lettre de soumission adressée au Camarade président de la commission d'attribution des marchés de la mairie de Tansila ;
- ✓ une attestation de situation fiscale ;
- ✓ une attestation de situation cotisante ;
- ✓ une attestation de non engagement Trésor Public ;
- ✓ un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou tout autre extrait de registre professionnel ;
- ✓ numéro IFU ;
- ✓ certificat de visite de site ;
- ✓ la disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel (CV de l'équipe), toute information permettant d'évaluer la capacité technique du consultant;
- ✓ Un engagement écrit du soumissionnaire à exploiter les lieux loués conformément à leur destination c'est-à-dire appliquer la législation et la règlementation relative aux établissements hôteliers notamment en termes d'impôts et de taxes, de propriété, d'hygiène, de sécurité et de classement.

6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Tansila, ou au Secrétariat Général de la mairie de Tansila.

7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières au dossier d'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission de *2,5% du montant de la redevance annuelle proposée* devront parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Tansila ou à la Personne responsable de la commande publique, téléphone 78 28 28 55/70 00 71 91/76 56 35 37, avant le **25 novembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne responsable de la commande publique/PI

KABORE Noraogo Sylvain
Attaché Administratif

ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS

Acquisition de vivres et produits alimentaires pour les élèves de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts

Avis de demande de prix :
N°2026-020/MSECU/SG/ENEF/DG/PRCP du 06/11/2026
Financement *:* Budget ENEF, Exercice 2026

Lot unique : Quarante-cinq millions sept cent quarante-six mille **(45 746 000)** francs CFA HTVA et cinquante millions **(50 000 000)** francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2026, de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer *l'***acquisition de vivres et de produits alimentaires pour les élèves de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés *(sans objet)* pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **Quarante-cinq millions sept cent quarante-six mille (45 746 000) francs CFA HTVA et cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC**

3. La présente demande de prix est réservée : **Sans Objet.**

4. Les acquisitions se décomposent en *un lot unique* répartis comme suit : **Acquisition de Vivres et de produits alimentaires pour les élève de l'École Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)**
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

5. Le délai d'exécution est de**: quatorze (14) jours.**

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable de la Commande Publique sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Dindérésso.

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à dans le bureau de la Personne responsable de la Commande Publique sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Dindérésso, tél : 72 26 11 44 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** à l'Agence Comptable de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant : **Un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la Commande Publique de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts Dindérésso, avant le **23/11/2026 à 9 heure 00 minute TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne responsable de la Commande Publique
Président de la commission d'attribution des marchés

Guésséwind-Yam Moussa ZONGO

CONSEIL BURKINABE DES FILIERES AGROPASTORALES ET HALIEUTIQUES

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS POUR L'EXPOSITION DE VITRINES AU PROFIT DU CBF

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2026-014 /CBF/DG/PRM du 12/11/2026

Financement *: Budget du CBF, exercice 2026*

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026, du Conseil Burkinabè des Filières agropastorales et halieutiques (CBF).
2. Le Conseil Burkinabè des Filières agropastorales et halieutiques (CBF) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **l'Acquisition d'équipements pour l'exposition de vitrines au profit du CBF**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales et pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
4. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

- ***Lot unique :*** *cinquante-neuf millions trois cent vingt-deux mille trente-quatre (59 322 034) F CFA HTVA, soit soixante-dix millions (70 000 000) FCFA TTC.*

5. La présente demande de prix est réservée aux : SANS OBJET
6. Les acquisitions se décomposent en **lot unique** intitulé comme suit :

- *Lot unique :* **l'Acquisition d'équipements pour l'exposition de vitrines au profit du CBF.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour le lot unique.

7. Le délai d'exécution est de : **trente (30) jours**.
8. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Générale du Conseil Burkinabè des Filières agropastorales et halieutiques, au 3ème étage se trouvant au quartier Sikasso Sira, avenue Guillaume OUEDRAOGO, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, **tél :53-85-62-62**.
9. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBF à Bobo-Dioulasso, au siège du CBF, 3ème étage, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot unique.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
10. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un montant de **deux millions (2 000 000) CFA pour le lot unique**.

Cette garantie financière, accompagnée de l'offre du soumissionnaire devra parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Conseil Burkinabè des Filières agropastorales et halieutiques, au 3ème étage se trouvant dans le quartier Sikasso Sira, avenue Guillaume OUEDRAOGO, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, **avant** le **23/11/2026 à 9 heure 00 minuteT.U**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Bobo-Dioulasso, le 12 novembre 2026

La Personne Responsable des Marchés,
Président de la Commission d'attribution des Marchés

Xavier BOUMBOUNDI

REGION DE OUBRI

Liste des Fournisseurs/ Prestataires à constituer pour les demandes de cotations de la Direction Régionale de l'Enseignement secondaire et de la Formation professionnelle et technique de Oubri (DRESFPT/OBR)

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2026-001/MESFPT/ROBR/ DRESFPTdu 09 novembre 2026

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice *2027*, **la Direction Régionale de l'Enseignement secondaire et de la Formation professionnelle et technique de Oubri (DRESFPT/OBR)** lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2027.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la DRESFPT/OBR pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après.

Fournitures et équipements

1. Fournitures de bureau ;
2. Fournitures informatiques (agrément exigé),
3. Fournitures de matériels et mobiliers de bureau ;
4. Fournitures de matériels et outillages techniques
5. Fournitures de matières d'œuvre ;
6. Fournitures de pièces de rechange ;
7. Fournitures de matériels informatiques (agrément exigé)

Prestations de service

1- Entretien et maintenance des véhicules à quatre roues (agrément exigé) ;
2- Nettoyage de bâtiments ;
3- Fournitures de pauses-café renforcées ;
4- Fournitures de pain, de condiments, de viande fraiche et de bois de chauffe ;
5- Location de salles de conférence ;
6- Entretien de bâtiments intérieur et extérieur (agrément exigé) ;
7- Reproduction de supports, de guides, d'affiches et de kakemonos ;
8- Réalisation de capsules ;
9- Location de divers matériels ;
10- Prestation de gardiennage (agrément exigé).

Travaux

1- Travaux de construction de bâtiments (agrément exigé).

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

5. les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- le domaine principal des activités ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- le numéro IFU ;
- un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la DRESFPT de Oubri sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DRESFPT de Oubri, sis derrière le Palais de Justice de Ziniaré, contact : 70 10 54 74 aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **23/11/2026 à 9 heure 00 minute TU**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DRESFPT/OBR se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La Personne Responsable des Marchés

Mamadou NEBIE
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques



La célérité dans la transparence